

N° 11 - 3^{ème} trimestre 2001

Union interpro des syndicats C.N.T.
du Nord / Pas de Calais

bulletin régional

d'information, de réflexion
et de combat syndical...

59 / 62

Prix : 5 F

avec le soutien de la fédé CNT - PTT

Le B.R. (« Ch' Brrr... »), bulletin régional pour un réchauffement des luttes sociales !

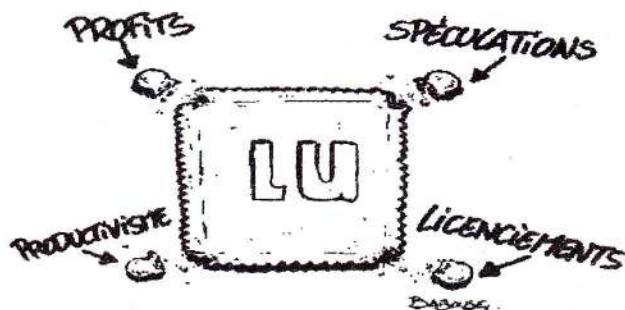


Sommaire

- Les « p'tits » LU de Calais - page 2
- Manifestation nationale contre les licenciements - pages 2 et 3
- Béthune - page 4
- Le paritarisme - pages 5 à 8
- Hôpitaux et 35 h - page 8
- Le 1^{er} mai à Lille - page 9
- Précarité dans l'éducation - pages 10 et 11
- Non à la notation - pages 12 et 13
- Le REPTIL - page 14
- CES d'Armentières - page 14
- BD - page 15 à 22
- Infirmiers et travailleurs sociaux en formation - page 23
- Droit des pigistes - page 24
- Grève sans papiers - page 25
- Réfugiés de Sangatte - page 25
- Internationalisme - page 27
- Les lectures du chat noir - page 28
- Service librairie - pages 29 et 30
- Galeriste ZUP - pages 31 / 32
- Local sans papiers, permanences d'été (CNT) et litige avec la CAF - page 33
- En bref - page 34
- Pour tout contact - page 35
- Contre l'Europe du capital - page 36

SOUTIEN AUX P'TITS LUS DE CALAIS

L'union régionale CNT du Nord / Pas de Calais avait décidé de participer à la manifestation de Calais le 21 avril dernier en solidarité avec les salariés de LU. Bien qu'initiée par la CGT de l'usine LU de Calais (seul syndicat présent sur le site), la manifestation fut relayée et organisée pour l'essentiel par le PC ; PC qui fut rejoint par LO, la LCR ainsi que par différents notables locaux du PS, du MDC et des Verts.



Malgré l'ambiance « enterrement de première classe » que sait si bien donner le PC à ces initiatives, une cinquantaine d'adhérents cénétistes de la région, renforcés par quelques camarades parisiens, participèrent au cortège de près de 20 000 participants ; participation que nous avons malgré tout maintenue pour marquer notre solidarité avec les salariés de Danone.

Partie du centre-ville pour rejoindre l'Hôtel de Ville tenu de longue date par le PC, qui compte également dans le département sa plus puissante fédération, la manifestation ne dérogea pas aux vieilles pratiques stalinianennes. Aux salariés de LU - Ris Orangis voulant légitimement se placer en tête de cortège, le SO du PC imposa ses dirigeants et notables. Plus loin, les salariés normands en lutte de l'usine « Decarbon », qui au passage de R. Hue lancent : « Jospin, Voynet, Hue... assez de baratin, interdisons les licenciements ! », subissent une charge violente des gros bras du PC qui leur confisquent leur sono.



La suite de la manif se déroulera dans une atmosphère plus que morose parmi une forêt de drapeaux tricolores, qui remplacent de plus en plus les drapeaux rouges, et aux chants de timides « Internationale » couvertes par de plus franches « Marseillaise ». ■

Joao-Manuel
(syndicat CNT des services et de l'industrie).



MANIFESTATION NATIONALE CONTRE LES LICENCIEMENTS

Le 9 juin, l'union locale CNT de Lille a affrété un autobus pour se rendre à Paris à la manifestation nationale contre les licenciements (cf. les reportages diffusés sur LCI et sur France 3). Initiée par la base, cette manif a démontré que la résistance aux licenciements peut se passer du soutien des bureaucraties syndicales (directions nationales de la CGT, de la CFDT et de FO) et que l'auto-organisation des travailleurs n'est pas un vain mot.



Les actionnaires et patrons des différents groupes capitalistes, toujours plus avides de profits et de dividendes, l'avaient oublié... Pourtant la classe ouvrière n'est pas morte ! Les réformistes syndicaux et politiques l'avaient rêvé... Mais non, la classe ouvrière n'est pas résignée ! Et alors que le patronat organise des charrettes de licenciements pour satisfaire les appétits boursicoteurs des spéculateurs, les travailleurs(es) refusent d'être traité(e)s comme des kleenex que l'on jette avec cynisme sur le carreau. Face à la logique de profit du capital, les salarié(e)s, futur(e)s licencié(e)s affirment la légitimité de la révolte sociale. Après les occupations de l'été 2000 qui virent des travailleurs recourir à la menace du sabotage et de la violence pour se faire entendre, les licencié(e)s de 2001 s'organisent et tentent de se coordonner pour imposer leur droit à l'existence, ni plus ni moins...

Danone, Marks & Spencer, Valéo, Moulinex, AOM, André... la résistance ouvrière occupe la rue!

Les salariés de LU-DANONE, MARKS & SPENCER, MOULINEX, ANDRÉ, VALÉO, etc., confrontés à ces plans de licenciements (souvent dans des entreprises qui réalisent des bénéfices énormes), relèvent la tête et se révoltent. Face à cette violence patronale, les travailleurs redécouvrent les voies de l'autodéfense, les moyens de la solidarité interprofessionnelle. On constate la mise en place d'une résistance qui se construit à partir de la base. Les entreprises en lutte (en particulier LU à Ris Orangis dans l'Essonne) servent de quartier général et suppléent à la passivité des directions des centrales syndicales réformistes qui suivent le mouvement plus qu'elles ne l'impulsent. Aussi, face aux restructurations, un mouvement de résistance anti-capitaliste est en train de se construire, qu'il s'agit de renforcer sur tous les plans. ■

CNT - Lille.

HALTE A LA DICTATURE DU PATRONAT !

FRONT SOCIAL ET SYNDICAL DE LUTTE CONTRE LA LOGIQUE PATRONALE ET LA COMPLICITÉ DU GOUVERNEMENT !

VERS LA GREVE GÉNÉRALE DES SECTEURS PRIVÉS ET PUBLICS !

POUR UNE ALTERNATIVE ANTI-CAPITALISTE ET AUTOGESTIONNAIRE !



Communiqué de presse régional et intersyndical : CFDT - Lille, CNT - Nord / Pas de Calais, FSU - Nord / Pas de Calais, Groupe des 10 - région nord (30 mai 2001).

« **L**a vague actuelle de plans de licenciements et de suppressions d'emplois, qui suscite une légitime émotion, met en lumière la nouvelle réalité du capitalisme dans le contexte de la globalisation financière. La prépondérance du pouvoir des actionnaires et le rôle primordial des marchés financiers conduisent les entreprises à faire de la « création de valeur pour l'actionnaire » l'objectif central de leur stratégie. Les salariés sont considérés comme une simple variable d'ajustement et subissent les conséquences : intensification du travail, précarité et flexibilité accrue, licenciements de convenance boursière et suppressions d'emplois.

Cette situation appelle des mobilisations d'envergure pour combattre les licenciements et renforcer les droits et contre-pouvoirs des salariés face à la dictature des actionnaires et des marchés financiers. Il n'est pas admissible que les employeurs renvoient vers la collectivité les coûts sociaux de leurs pratiques, alors que les bénéfices restent chez les actionnaires.

De nombreuses actions ont déjà eu lieu autour des travailleurs des entreprises touchées (LU-Danone, Selnor, Marks and Spencer, AOM-Air Liberté, Péchiney, Motorola, Bull, Philips, etc). La construction du rapport de force exige maintenant de tout faire pour réussir la manifestation nationale du samedi 9 juin à Paris.

C'est un enjeu pour tous les salariés du secteur privé confrontés à 200 000 licenciements économiques par an, sans plan social dans les entreprises de moins de 50 salariés. C'est un enjeu pour les salariés du secteur public, confrontés à une précarité massive. C'est un enjeu pour toute la population qui doit bénéficier de services publics de proximité, éléments de cohésion face à la précarité et à l'exclusion. C'est le moment de s'opposer tous ensemble au patronat et d'imposer au gouvernement une loi pour s'opposer aux plans de licenciements *. ■

* La CNT, ne se faisant aucune illusion sur la volonté et les capacités du gouvernement, a émis des réserves sur la dernière partie de cette phrase. Elle privilégiera quant à elle l'auto-organisation sur le terrain social et la construction d'un véritable rapport de forces entre le « Capital » (patronat et actionnaires) et le monde du travail.

<http://cnt-f.org/59-62>

*L'union régionale CNT dispose désormais d'un site internet...
Venez le visiter !*



BETHUNE

SEULE LA LUTTE PAYE !

Début mai, des militants du syndicat CNT des sans-emplois et précaires de Béthune et de l'Union locale CNT de Béthune intervenaient dans les locaux de l'agence locale de *Nord-Eclair* en soutien à un salarié syndiqué à la CNT et menacé de licenciement... Son crime ? Avoir réclamé son "treizième mois" et ses indemnités de congés payés que son employeur ne lui avait pas payé depuis deux ans. Pigiste salarié du quotidien, le camarade réclamait également la stricte application de la convention des journalistes (cf. p. 24) dont *Nord-Eclair* (qui appartient au groupe "Hersant") semblait faire peu de cas, préférant le confiner dans un statut de correspondant local de presse nettement moins favorable.

Joint au téléphone à Roubaix par l'intéressé, le rédacteur-en-chef affirmait haut et fort sa volonté de mettre un terme à sa collaboration. La CNT exigeait alors que cette menace soit formulée par écrit... avant de prendre une décision quant à la suite à donner à l'action. Dans le cas contraire, elle envisageait volontiers de procéder à l'occupation immédiate des locaux... provoquant l'étonnement des journalistes présents, jamais sans doute encore confrontés aux réalités de l'action directe.

Finalement, la direction du journal réitérait ses menaces par voie de fax, prenant toutefois le soin d'employer le mode conditionnel. Bien lui en prit, car quelques jours plus tard le PDG acceptait finalement de satisfaire les revendications formulées. Comme quoi l'action directe et surtout l'image que nos patrons s'en font demeurent un gage de succès dans les luttes... ■

LA CNT CÉLÈBRE LA « COMMUNE DE PARIS »

Fin avril, l'union locale CNT de Béthune a célébré dans ses locaux de la rue de Lille le 130^e anniversaire de la Commune de Paris (mars - mai 1871). L'occasion pour son secrétaire général de rappeler qu' « *en défendant l'école laïque, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'interdiction du travail de nuit, l'émancipation des femmes, l'autogestion des entreprises, les communards avaient ensemençé l'avenir, leurs combats annonçant les conquêtes sociales arrachées à une bourgeoisie crispée* ». Menée par Adolphe Thiers, la répression fut terrible. Plus de 10 000

« communards » seront exécutés. 40 000 autres seront condamnés à des peines de prison ou bien à la déportation. Un hommage a été rendu à l'ensemble de ces victimes.

La deuxième partie de l'après-midi a revêtu un caractère plus festif. A l'initiative du syndicat CNT des sans-emplois et précaires, des jouets ont été offerts aux enfants présents (cf. p 34). ■

EN HOMMAGE AUX GUEULES NOIRES

En novembre 1994 pour marquer le vingtième anniversaire de la catastrophe de Liévin (décembre 1974, 42 morts), l'association « *Alliance rouge et noire* » prenait l'initiative de l'érection d'un mémorial en hommage aux "gueules noires" sacrifiés sur l'autel de la rentabilité. Pour financer le monument aux allures de potence, elle lançait une souscription qui allait recueillir un large succès dans les cités minières de la région ; 400 personnes répondaient en effet à son appel.

Réalisé par Christian Szewczyk, artiste sculpteur originaire d'Houdain, le monument se voulait l'expression des souffrances endurées par les mineurs... à mille lieux des clichés habituels (amour du mineur pour son métier, catastrophes dues à la fatalité...) véhiculés sur le monde de la mine. Il a été inauguré à Rebreville-Ranchicourt (près de Bruay-la-Buissière) en mars 1996, avant d'être exposé dans diverses villes (Beaurains, Annezin, Lille).

L'Alliance rouge et noire cherche désormais un site susceptible d'abriter de façon permanente ce mémorial "unique en France"... Si vous avez des idées, merci de les transmettre à Georgette Tournel, 22 rue nationale, 62150. Rebreville-Ranchicourt. Tel. : 03.21.64.10.94. ■

Jacques Kmiecik,
UL - CNT de
Béthune.



« Chevalemement-potence » :
la mine, c'est l'enfer !

Nota bene : Concernant la région de Béthune, voir également l'article sur le livre consacré à « l'affaire de Bruay-en-Artois » (rubrique « Les lectures du chat noir ») et l'état des souscriptions « matériel de sono » et « fête des enfants » (rubrique « En bref »).

ou comment associer les syndicats dits "représentatifs" à la réaction patronale !

Paritarisme, dialogue social, négociation (ou simplement rencontre) entre « partenaires sociaux » sont devenus les maîtres mots de notre société. Certains y décèlent même la maturité enfin atteinte par la France, les signes d'une société dite moderne et démocratique, bref la fin définitive de la lutte des classes dans un pays qui (il paraîtrait !!) serait trop « contestataire » (il y a pourtant belle lurette qu'il ne se passe plus rien dans la douce France), « contestation » qui bien sûr serait préjudiciable au « progrès social ». Cette théorie, qui est devenue la théorie officielle, est très logiquement devenue aussi la bonne parole à prêcher du « syndicalisme jaune » moderne (théorie qui évidemment ne s'appuie sur aucun exemple réel).

Nous voudrions montrer, par un exemple précis, à quel point le paritarisme est un moyen efficace et redoutable. Non seulement pour canaliser les travailleurs (par l'intermédiaire de ces organisations décrétées « représentatives » de leurs intérêts et de leur volonté par l'Etat) en désamorçant les conflits par la magie des tables rondes et par l'instauration d'un cadre légal qui, en reconnaissant les intérêts des salariés, reconnaît ceux des patrons et financiers... mais aussi (et plus perfidement) pour les emprisonner dans une idéologie des plus réactionnaires niant la lutte des classes et faisant renaître le corporatisme (au sens littéral du terme, c'est à dire tel qu'il se définissait sous l'ancien régime).

Une structure corporatiste

Le paritarisme est à notre sens dans la continuité du corporatisme d'autrefois, celui que « Vichy » avait remis à l'honneur en son temps. La corporation rassemblait alors dans une même branche professionnelle « maîtres » (patrons) et « compagnons » (ouvriers). Leurs intérêts divergents étaient niés par l'intérêt soit disant commun de leur profession.

A bien des égards, le paritarisme continue cette logique. L'intérêt de la branche professionnelle est présenté dans ce cadre comme étant plus fort et plus important que la divergence entre le patronat et le salariat.

Le 9 février dernier, dans le cadre professionnel, j'ai été contraint de participer à une réunion paritaire. Dans les transports (depuis les grèves à répétition qui ont secoué le monde du transport dans la première moitié des années 1990, puis depuis celle de 1994 et la signature d'un accord la même année entre les patrons, la CFDT et FO), des réunions entre syndicats, patrons et Etat (par l'intermédiaire de l'inspection du travail des transports) ont lieu chaque trimestre au niveau régional afin de « maintenir le courant » entre partenaires sociaux pour suivre l'application de cet accord (dit « de progrès »), régler les éventuels problèmes qui pourraient exister et désamorcer ainsi les conflits.

Le principal, dans ce cadre, est la baisse continue du temps de travail, le problème le plus important dans un secteur économique très « chronophage ». La durée du travail est par ailleurs inextricablement liée à la rémunération. Ces réunions n'ont pas pour objet de prendre des décisions dans ce domaine, mais de suivre l'application des décisions à la fois légales et conventionnelles. Comme le mariage du couple disgracieux « patronat / salariat » ne peut s'effectuer sans le bras protecteur de l'Etat, les agents de l'inspection du travail ont l'obligation d'y assister. Chacun, autant qu'il le peut, cherche à se défilter, mais il arrive bien un moment où l'on est contraint de s'y rendre. Le 9 février, ce fut mon tour !



En elles-mêmes, ces réunions n'ont aucun intérêt, bien qu'à contrario elle prouve l'efficacité de la lutte... puisque la décision ferme de baisser le temps de travail et de faire que toutes les heures de travail soient payées (avec donc un contrôle sérieux) ainsi que la création de commissions régionales qui suivent les progrès constatés sont directement liées au danger de voir la France paralysée par les routiers. Cependant, syndicat comme patronat y viennent pour rabâcher, ressasser chaque fois la même chose, presque invariablement. Les patrons s'y plaignent de la pénurie de main d'œuvre et de son corollaire (selon lui) des minima sociaux trop élevés (ils n'ont aucune honte à le prétendre, en public comme en tête-à-tête avec les inspecteurs et contrôleurs du travail). Pour les syndicats (sous la direction de la CGT dont le représentant est de loin le plus bavard), il s'agit - sur un ton d'ailleurs très incantatoire - de revendiquer l'augmentation des salaires (avec notamment la refonte de la grille conventionnelle).

Internationalisation des capitaux, travailleurs des transports et immigration clandestine

Le 9 février, la réunion du matin se prolongea l'après midi par une réunion d'information des « partenaires sociaux » sur les problèmes de l'immigration clandestine à Calais (cf. notre article page 25) et de la drogue. En effet, ces deux sujets concernent les transports, puisque bien souvent la drogue comme les immigrés clandestins transitent par les camions. La récente mesure anglaise de faire payer une amende (très élevée) au patron comme au conducteur pris avec des clandestins dans le véhicule a provoqué un émoi dans le transport (compréhensible d'ailleurs) et a poussé à organiser cette réunion afin d'informer les « partenaires sociaux » des mesures prises (nous verrons plus bas par qui).

Deux heures ont ainsi été consacrées à une visite et à une conférence sur les mesures prises pour éviter de se faire prendre de l'autre côté de la Manche avec des clandestins. Cette visite, que je qualifierai de tourisme malsain sur les quais d'embarquement des poids lourds pour le ferry, est révélatrice de l'état de bêtise dans lequel nous baignons et où mène la logique paritaire ; révélatrice aussi de la spirale sécuritaire dans laquelle est entrée notre société et qui conduit à une privatisation de la sécurité. Car cette réunion, qui a lieu tout de même sous la direction de l'inspection du travail des transports, n'a pas montré la politique de l'Etat contre l'immigration clandestine vers l'Angleterre, mais celle de la Chambre du

commerce et de l'industrie qui, sous prétexte que l'Etat ne réagit pas suffisamment rapidement et avec une vigueur suffisante (certains patrons rêvent tout haut d'un cordon de CRS autour de la zone d'embarquement pour se protéger de « l'envahisseur ») et sous prétexte aussi du coût important pour les entreprises de transport, ont pris leurs propres mesures (légales) : contrôle au CO₂, vidéo surveillance, vigiles qui remettent aux autorités publiques les étrangers, projet d'installation de barbelés.



Cette réaction, grave sur le fond, est indicative de l'évolution du capitalisme depuis 20 ans. L'accélération de la concentration des richesses (au niveau mondial comme au niveau national) et de l'internationalisation des capitaux depuis 20 ans a conduit le capitalisme à ériger des barbelés et des polices pour protéger à tous les niveaux les détenteurs d'argent. En une petite trentaine d'années, la richesse des vingt pays les plus riches a été multipliée par 10 alors que celle des vingt pays les plus pauvres a stagné.

Le même phénomène s'observe à l'intérieur des pays les plus riches : en une quinzaine d'années, la part des salaires a régressé de 10 points par rapport à celle du capital en France. Aux Etats-Unis, le revenu des 10 % les plus pauvres de la population a fortement régressé sous l'ère Reagan - Bush, alors que celui des 10 % les plus riches s'est fortement développé. Cette concentration liée à la « révolution de l'information », aux restructurations / délocalisations (avec leurs cortèges de licenciements), aux restrictions budgétaires et à la privatisation du public, a fait passer le capitalisme à un autre stade. Durant la période dite des « trente glorieuses », le capitalisme - pour se développer et se protéger du « risque communiste » - avait intégré le prolétariat des pays riches. Aujourd'hui, débarrassé des régimes dits « communistes » et arrivé à terme de son développement par la seule consommation de masse des pays « riches », le capitalisme joue de

l'intégration / exclusion du prolétariat au niveau mondial. Le corollaire de cette concentration des richesses et de l'exclusion d'une partie de la société a mené au retour de la peur des classes dangereuses.

Aussi au fur et à mesure que la richesse se concentre, l'accueil au nom du droit d'asile a diminué (en France, de près de moitié en 10 ans). Il est devenu quasi impossible pour les non européens de pénétrer dans l'espace « Schengen ». La société est envahie par l'idéologie sécuritaire et par la crainte irrationnelle des banlieues. Des lois migratoires de plus en plus restrictives (alors que l'attrait pour le mythe occidental est plus puissant que jamais) font que l'immigration légale diminue alors que celle illégale croît.

Cette logique aboutit pour ceux qui veulent rejoindre la Grande Bretagne à un embouteillage, puisqu'elle est une île, sur le port d'embarquement à Calais. Ce qui crée un problème insoluble : d'un côté un continent européen transformé en forteresse passoire, de l'autre la Grande-Bretagne dont le libéralisme dans le domaine migratoire a de fortes limites, même s'il reste un peu plus important que dans les autres pays européens.

La seule réponse donnée par les Etats est une spirale répressive, notamment les amendes surélevées des Anglais lorsqu'un véhicule est pris avec des clandestins. La forteresse érigée par les riches pour protéger leurs richesses a certes l'appui de l'Etat, mais la conséquence n'est pas une baisse de l'immigration : c'est une augmentation des mafias ! Personne ne s'étonnera que les patrons surenchérissent par rapport aux mesures prises par l'Etat et investissent dans des polices privées (comme celles développées par la Chambre du commerce et de l'industrie). Le plus choquant est la réaction des syndicats dits « représentatifs », la CGT en tête, CGT dont l'héritage internationaliste se réduit désormais à ce grand proverbe de la « gôche plurielle » : « *La France ne peut accueillir toute la misère du monde* ». Les syndicats présents à cette réunion (CFTC, CFDT, FO, CGT) ont en effet abondé dans le sens du patronat. Aucune critique contre cette politique n'a été formulée. Les seules réactions ont été, pour la CFDT, de s'offusquer qu'un conducteur, ayant remis aux autorités publiques anglaises les clandestins qui se trouvaient dans son véhicule, paie une amende (alors qu'il avait fait son devoir de citoyen sans doute) et, pour la CGT (à l'extrême fin de la réunion), de répondre à une contrôleur du travail choquée par cette

politique : « *La France ne peut accueillir toute la misère du monde* ».

Peut-être que la France ne peut accueillir toute la misère du monde. Cependant, comme nous l'écrivions plus haut, l'accueil au nom du principe du droit d'asile a diminué de moitié en 10 ans, l'aide internationale au développement est passé de 0,6 % du PIB à 0,2 % (alors que la richesse nationale s'est accrue considérablement dans le même temps et que le PS, avec ou sans alliés, gouvernait). La France n'a peut-être pas les moyens d'accueillir toute la misère du monde. Cependant, pour la rejeter de Calais, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) a dépensé 60 millions de francs en l'an 2000, 60 millions de francs en dépenses purement policières et seulement sur Calais, soit l'équivalent de 10 000 logements « corrects » dans certaines zones du monde. Certes la CCI ne prétend pas se substituer à la police. Cela ne serait pas légal. Mais elle est un auxiliaire particulièrement zélé et efficace : 17 000 étrangers ont été appréhendés l'an dernier pendant ces contrôles. Tous ont été remis aux forces de l'ordre pour être soit parqués à Sangatte, soit réexpédiés chez eux.

Un syndicalisme étriqué

Les syndicats dits « ouvriers » n'y sont pour rien. Mais, au lieu de dénoncer cette dérive policière, la création de milices privées, les énormes gaspillages financiers consacrés à ériger des forteresses destinées à protéger un capitalisme de plus en plus pingre et la dictature de ses valeurs sur l'ensemble de la société, au lieu de dénoncer des lois qui mènent au parage d'êtres humains dans des conditions inhumaines, ces syndicats préfèrent abonder dans le sens patronal, confondant « syndicalisme » et « réclamations incantatoires de hausse de salaire », « socialisme » et « défense des intérêts de quelques individus d'une profession »... restant ainsi prisonniers d'une vision du monde identique à celle de leurs maîtres ! La vision du « socialisme autoritaire » qui enfermait le syndicat dans un rôle de courroie de transmission et de défense d'intérêts immédiats a, en s'effondrant, laissé le champ libre à un syndicalisme étriqué, replié sur sa petite catégorie professionnelle, qui n'hésite pas à s'associer avec ses patrons lorsque de manière très superficielle leurs intérêts semblent converger.

A force de confondre « syndicalisme » et « hausse de salaire », « socialisme » et « petites vociférations pour une meilleure répartition de la valeur ajoutée », le

syndicalisme classique a oublié que le capitalisme était un système global de domination d'une classe sociale sur la société. La conséquence en est autant une immigration clandestine importante (avec son cortège d'inhumanité) que des conducteurs routiers qui se retrouvent à payer des amendes faramineuses par rapport à leur porte-monnaie (égales en valeur absolue à celles de leurs patrons, donc supérieures en valeur relative). Alors que le capital découvre les vertus de l'internationalisme, ceux qui prétendent représenter les salariés redécouvrent le vice du corporatisme d'autan (pour la plus grande satisfaction du patronat qui n'attendait certainement pas autre chose de leur part).

Le paritarisme, ce jour là, a bien été l'union du patronat (maître) et du salarié (le compagnon d'autrefois) contre l'Etranger et aussi contre l'Etat (jugé trop attentiste). Qui dira que ce jour là le corporatisme n'a pas fleuri bon le corporatisme à l'ancienne, voire « à la Vichy » ? Qui dira que ce jour là la CGT a été le porte drapeau du genre humain ? Il est vrai que, dans la perspective du « socialisme autoritaire », le syndicat n'est que l'instrument du Parti. On voit l'aboutissement de ce chemin quand le Parti s'effondre... ■

David, syndicat CNT
des services et l'industrie (Lille).



Dessin paru dans *L'enragé*, n° 2, mai - juin 1968.

HOPITAUX : imposons NOTRE passage aux 35 heures !

La fonction publique hospitalière doit passer aux 35 heures au 1^{er} janvier 2002. Le calcul est simple : de 39 à 35 h, c'est 4 heures de réduction du temps de travail par semaine (soit 1 repos supplémentaire tous les 14 jours) et 6 jours de congés de plus par an.

Tout le reste n'est que littérature !

Le questionnaire qui nous est imposé aujourd'hui a pour buts :

- De revenir sur les acquis sociaux (ordonnance du 26 mars 82).
- De cantonner la réduction du temps de travail (RTT) à son strict minimum.
- D'embaucher le moins possible, voire pas du tout.
- D'augmenter la flexibilité, la productivité, la précarité au sein du service public de santé.

Ne perdons pas de temps à répondre à ce type de questionnaire induit.

Exigeons plutôt la création d'emplois statutaires en proportion de la RTT. Refusons l'abrogation de l'ordonnance du 26 mars 82, qui entraînerait une déréglementation et une flexibilité accrue de nos services.

Nous l'avons déjà dit : nous ne voulons ni des plats, ni des sauces que les technocrates nous servent. Quel acquis social n'a pas été obtenu par la lutte ?

Uni-e-s et solidaires... construisons ensemble NOTRE augmentation du temps de repos.

BOYCOTTONS LE QUESTIONNAIRE DE LA DIRECTION !

Puisque personne ne travaille à ta place... que personne ne décide pour toi de tes temps libres ! ■

Fédération CNT des Travailleurs de la Santé et du Social

33 rue des Vignoles - 75020 Paris
Tél : 01 43 56 00 95

Site web : <http://cnt-f.org/sante-social.rp>
E-mail : fede.sante-social@cnt-f.org

LE 1^{er} MAI A LILLE : COMPTE-RENDU

Tout d'abord, voici le tract diffusé par l'union locale CNT sur la manif « unitaire » :

« Camarades, encore un effort pour être vraiment « unitaires » !

Comme chaque année, une inter-syndicale s'est constituée pour préparer le 1^{er} mai. Cette inter-syndicale dite « unitaire » (?) est en fait composée de la CFDT, de la CGT, de la CFE/CGC, de la FSU, du G 10 et de l'UNSA. Comme au plus beau temps du stalinisme, la CNT en a été automatiquement exclue. Il semblerait que toutes les organisations membres de l'inter-syndicale ne soient pas responsables de cette exclusion et que seuls un ou deux syndicats (cherchez lesquels !) se soient véritablement opposés à la présence de la CNT. Celle-ci entretient pourtant des rapports courtois avec tous les militants syndicalistes qui agissent comme elle sur le terrain des luttes sociales. Et dire que pendant que certains se livrent à ces pratiques mesquines et anti-démocratiques, les profiteurs profitent, les exploiteurs exploitent, les capitalistes capitalisent !

CNT - union locale interpro.

PS : L'ostracisme dont est victime la CNT à l'occasion du 1^{er} mai est à relier au refus des syndicats siégeant à la Bourse du Travail de voir la mairie de Lille y attribuer un local à la CNT ».

avaient commandé les giboulées, mais nous sommes passés au travers !

L'après-midi, au centre culturel libertaire, la CNT organisait un débat sur la précarité et le protocole « Sapin » pour faire le bilan des actions organisées en février-mars par la CNT, le collectif contre la précarité, l'Ecole émancipée et SUD-éducation. Les échanges ont abouti à la rédaction d'un nouvel appel à mobilisation pour une action début juin (sans SUD-éducation qui a finalement renoncé à participer).

Conclusion : la présence militante et les initiatives de base contrarient les manœuvres des directions bureaucratiques... ■

Aldo (CNT - Lille).



ET A PARIS...

Extrait du quotidien « Le Monde » du 2 mai :

« Envoyant un curieux signe de désarroi, la CGT a demandé à la préfecture de police de Paris, lors des préparatifs de la manifestation, d'interdire à la CNT le cortège unitaire. C'est la première fois qu'une organisation syndicale sollicite officiellement les forces de l'ordre pour régler un différend. Derrière une rangée de CRS, le service d'ordre de la CGT forme un second "cordon sanitaire". En face, étonnamment disciplinée et déterminée à passer, la CNT est venue en nombre. "Ni la CGT ni la police ne nous empêcheront de manifester" scandent inlassablement les jeunes "cénétistes". Un parfum années 70 flotte dans l'air, quand les cégétistes se prenaient du bec avec les jeunes gauchistes. Au bout d'une heure de négociations, embarrassée de se trouver au milieu d'un embrouillamini syndical, la préfecture décide de laisser passer. Les anarcho-syndicalistes remontent le cortège, passent d'abord « Lutte ouvrière », qui leur ouvre le passage avec une bonne volonté appuyée, puis la LCR, enfin le Groupe des dix (union syndicale qui regroupe notamment les SUD), avant de se ficher derrière les lignes CGT. "Syndicat de combat, nous on ne change pas ! Unité syndicale contre la refondation patronale !", martèlent-ils jusqu'à la dispersion ». ■

Les anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires, « furieux d'avoir été écartés de l'intersyndicale organisatrice », comme l'ont souligné France 3 et la Voix du Nord, étaient donc présents avec détermination sur la manif lilloise. Derrière la banderole rouge et noire « les patrons licencient, licencions les patrons ! », le cortège de la CNT (un copain de Bruxelles représentait aussi la CAT) et celui de la FA ont secoué une manif (par ailleurs un peu morose) en multipliant les slogans de lutte et les diffusions de tracts.

Après la manif, un repas en plein air organisé par le « collectif des sans » (AC ! - Lille, CNT, comité des sans papiers, FA) a rassemblé une cinquantaine de personnes à Wazemmes sur le parvis de l'église de la rue des Postes. Les bureaucraties syndicales

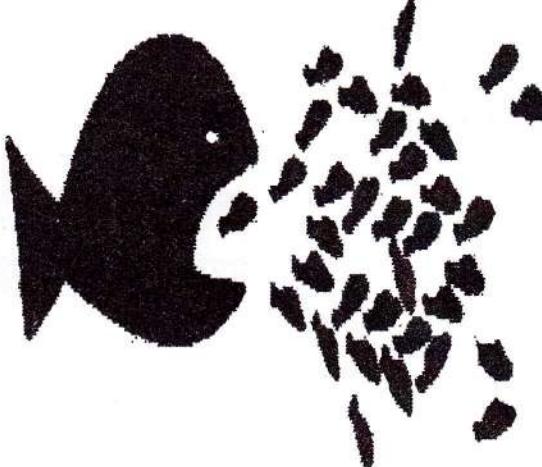
PRECARITE

Bilan des actions contre la précarité dans l'éducation : le collectif des vacataires en langues du 1^{er} degré de l'Académie de Lille.

Dans l'Académie de Lille, depuis quelques mois, un collectif de vacataires en langues du 1^{er} degré a vu le jour. A l'origine, une première réunion avait été organisée en juin 2000 à Lille, réunion au cours de laquelle 5 intervenantes avaient discuté de la possibilité de mobiliser les vacataires en langues vivantes. Il faut savoir qu'un vacataire est recruté sur la base de 9 heures par semaine dans la limite de 270 heures par an. Il ne bénéficie d'aucun droit : ni congés payés, ni congés maladie, ni allocation pour perte d'emploi, ni même garantie de réemploi.

A partir des mois d'octobre-novembre, le groupe des vacataires se mobilise et se réunit régulièrement. Nous sensibilisons les vacataires en diffusant un 1^{er} témoignage de nos réalités quotidiennes. Nous rédigeons ensuite un tract en mettant l'accent sur le fait que beaucoup de collègues ne sont pas vraiment, voire pas du tout, au courant de notre situation professionnelle. Certains même nous croient titulaires ! Notre premier objectif est donc de « rendre public » notre statut, afin que les collègues en discutent, s'interrogent, se positionnent, etc... Nous participons à la manifestation académique du 3 février 2001 (carte scolaire). A cette occasion, deux vacataires sont interviewées par un journaliste de radio. Leurs témoignages sont diffusés le lendemain sur Radio France - Nord.

Le 9 février 2001, jour de l'action contre la précarité devant le rectorat de Lille (organisée par les syndicats CNT et SUD éducation, le groupe départemental de l'Ecole émancipée et le collectif de l'éducation contre la précarité), deux vacataires participent à la délégation qui est reçue au rectorat. Elles font l'exposé de notre situation professionnelle et présentent les revendications du collectif : titularisation des personnes en poste, paiement sans délai des salaires, congés-payés, congés-maladie, formation sur le temps de travail. Le secrétaire général du rectorat affirme qu'il étudiera notre « dossier ». La presse relate cette action par deux articles (cf. *La Voix du Nord* et *Nord Eclair*



du 10.02.01). A la suite de cette action, des vacataires se font connaître. En l'espace de quelques semaines, nous recensons une trentaine de vacataires. A la veille des vacances de février, nous envoyons des courriers à Jack Lang et Martine Aubry ; cette dernière nous répond (élections municipales obligent...) qu'elle transmettra à M. Lang et M. Fortier (recteur d'Académie).

Lors de la seconde journée d'action contre la précarité organisée par la CNT et SUD éducation le 22 mars, nous remettons à nouveau une lettre au recteur dans laquelle nous lui rappelons nos revendications, sollicitant également un rendez-vous.

En réponse au silence du rectorat (les nombreux courriers sont restés en effet sans réponse), le collectif décide au mois d'avril d'entreprendre une nouvelle démarche. Nous envoyons en nombre des lettres de protestation en soutenant la demande d'audience du collectif des vacataires en langues vivantes du 1^{er} degré. A la réunion de rentrée, quelques vacataires signalent que de gros rappels leur ont été versés (une vacataire a même été payée intégralement ; il faut dire aussi qu'elle n'avait pas perçu le moindre centime depuis le mois d'octobre !). Cela nous encourage et nous conforte dans notre détermination.

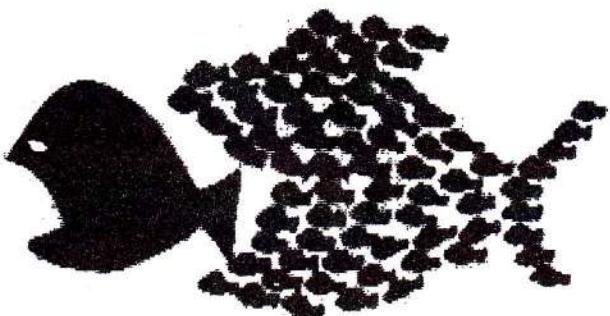
En vue de préparer une nouvelle action au mois de juin, nous décidons de réaliser un « 4 pages ». Ce dernier est tiré à 350 exemplaires avec le soutien de la CNT. Il sera diffusé dans toutes les écoles de la métropole lilloise ainsi qu'à Roubaix, Tourcoing, Douai, Dunkerque - Grande Synthe, Valenciennes et Maubeuge. Quelques nouveaux vacataires sont ainsi mis en contact avec le collectif.

Nous nous retrouvons donc devant le rectorat le 6 juin avec la CNT, des membres du groupe départemental de l'Ecole émancipée, le collectif contre la précarité, le collectif de soutien aux C.E.S. du lycée technique Gustave Eiffel d'Armentières et 3 membres de SUD éducation venu(e)s soutenir l'action à titre individuel (SUD éducation n'ayant pas souhaité s'associer à cette nouvelle action ; merci donc à Antoinette, Victoria et François !). Pour couvrir médiatiquement l'initiative, l'édition locale de « France 3 » ainsi que « Liberté - hebdo » et

« Nord - Eclair » sont présents. Quant à la plate forme revendicative, elle est restée la même que lors des précédents rassemblements (titularisation et droits fondamentaux), mais en cette fin d'année, l'accent est mis sur le réemploi de tous les non titulaires licencié(e)s ou en fin de contrat. Une délégation de 6 personnes (deux vacataires mandatées pour leur collectif, Jean-François pour la CNT, deux représentants pour les CES du lycée Eiffel et un militant de FO à titre individuel) rencontre le secrétaire général du rectorat et la directrice de cabinet du recteur. Le bilan de cette action est encourageant. D'abord, parce que c'est la deuxième fois que le collectif des vacataires en langues est reçu au rectorat (cela conforte sa « représentativité » et les médias en ont fait écho). Ensuite, parce que lors de cette audience des pistes de négociations sont évoquées par le rectorat : validation des acquis (années d'expérience / ancienneté) et possibilité de passerelles entre 1^{er} et 2nd degré ; ce qui permet de passer au statut de contractuel. Une réunion entre le rectorat, l'inspection, le collectif des vacataires et la CNT est envisagée pour assurer la garantie de réemploi. Ces propositions sont alors renvoyées par les mandatées du collectif aux membres réunis dès le samedi 9 juin.

Nous restons mobilisés face aux propositions du rectorat et nous préparons activement la rentrée. Personne ne doit se retrouver sans emploi l'année prochaine. En ce qui nous concerne, la revendication première reste la titularisation, même si cela dépend du ministère. C'est en effet la demande de titularisation sans condition qui oblige le rectorat et le ministère à faire des propositions pour améliorer notre situation. ■

Sophie (vacataire non syndiquée)
et Yasmina (vacataire CNT).



Réflexions pour la CNT

Après les rassemblements contre la précarité des 9 février et 22 mars (avec SUD éducation, le collectif contre la précarité et l'Ecole émancipée), celui du 6 juin (sans SUD

éducation mais avec le collectif contre la précarité et l'Ecole émancipée) s'est trouvé particulièrement marqué par la lutte contre les suppressions d'emploi dans l'éducation. En effet, à trois jours de la manifestation du 9 juin à Paris, la question du réemploi des vacataires à la rentrée prochaine et la participation du « collectif de soutien aux CES du lycée Gustave Eiffel d'Armentières » à cette action ont contraint le rectorat à aborder le problème concret de ces licenciements dans le service public.

Sur la durée, les 3 rassemblements et les quelques 10 tracts différents diffusés cette année par la CNT et le collectif des vacataires ont montré qu'il est possible de mobiliser et de provoquer des discussions avec les autres syndicats (SUD, FO, CGT) et avec des courants comme l'Ecole émancipée (FSU) sur le thème de la titularisation (sans condition de concours et de nationalité). C'est ce travail durable qui a d'ailleurs facilité la construction du collectif des vacataires en langues du 1^{er} degré en apportant le soutien matériel (tél, fax, courriers, tracts, réunions) et en proposant des actions régulières devant le rectorat.

Ces actions ont prouvé qu'il n'est pas indispensable de participer aux élections paritaires (les précaires en sont d'ailleurs exclus) pour faire entendre nos revendications et être reçus au rectorat. Le fonctionnement du collectif des vacataires avec des mandaté(e)s révocables assure davantage l'expression de la base et son contrôle sur la négociation que celui des commissions paritaires avec les élus(e)s des syndicats cogestionnaires coupé(e)s de la base et qui s'accaparent la parole des salarié(e)s.

Les rencontres avec le rectorat permettent de faire remonter la revendication de titularisation et d'envisager un mouvement national qui reposera sur des mobilisations locales simultanées sur le même thème. Ces rencontres impliquent aussi de prendre position sur les revendications plus immédiates qui sont, elles, de la compétence du rectorat ou de l'inspection académique. Par exemple : passage d'un contrat CES en CEC (pour le lycée Gustave Eiffel), d'un contrat de vacataire à celui de contractuel (puisque le 6 juin le rectorat a proposé aux vacataires et à la CNT d'en discuter). Ces solutions intermédiaires constituent pour les salarié(e)s précaires des changements importants qu'il faut prendre en compte sans pour autant renoncer à la titularisation. Elles peuvent aussi mener à des dérives qu'il faut envisager. ■

Syndicat CNT éducation
du Nord.

NON A L'INSPECTION NOTATION !

Alors que l'inspection et la notation des enseignants ont failli être supprimées au début des années 80 – cf. la position défendue à cette époque par le P.S. (*) –, on assiste depuis quelques temps à un durcissement de la réglementation. Ce phénomène n'est pas spécifique à l'Education nationale ; il frappe toute la fonction publique et même au-delà.

C'est ainsi qu'à la mairie de Lille, les personnels risquent prochainement de voir leurs primes supprimées dans le cas où leurs notes administratives seraient inférieures ou égales à 15. C'est ainsi que la pratique des « entretiens individuels » a été instituée à « La Poste ». C'est ainsi que la direction de « France 3 - télévision » teste sur ses cadres la notion de « part variable » (une espèce de salaire « au mérite » !).

Dans l'éducation, il y a une vingtaine d'années, l'action des collectifs anti-hiéarchie (bien souvent animés par le SGEN-CFDT) avait réussi à influer favorablement sur la réglementation (cf. la note de service 83-512 du

13 décembre 1983 qui légalisait plus ou moins le refus d'inspection). Mais, depuis, les autorités ont progressivement durci le ton. C'est ainsi que le conseil d'Etat du 19 novembre 1993 a abrogé en partie la note de service mentionnée ci-dessus. Dans une nouvelle note de service publiée le 2 novembre 1994, le ministère rappelle aux recteurs que les « refuseux » doivent être obligatoirement notés. En cas de refus d'inspection, les inspecteurs sont invités à recueillir tout élément pouvant contribuer à l'attribution de cette note et, pour les enseignants du second degré (qui sont également notés administrativement par leur chef d'établissement), il est prévu parallèlement une baisse de la note administrative, voire même une sanction disciplinaire.

Dernièrement, l'un des militants du syndicat CNT éducation de Lille a pu constater concrètement cette « évolution ». Actuellement instituteur dans une école de Villeneuve d'Ascq et refusant d'être noté depuis de nombreuses années (conformément à ses engagements anti-hiéarchiques et autogestionnaires), notre camarade Eric Dussart s'est ainsi vu annoncer la visite d'un inspecteur de circonscription. Une campagne de soutien a aussitôt démarré (fax, courriers **, e-mails, messages téléphoniques, etc.) et l'inspecteur de circonscription a finalement renoncé à inspecter notre camarade. Après avoir visité sa classe et discuté avec certains de ses collègues, il a établi un rapport et a transmis le dossier à l'inspection académique... A suivre dans le prochain numéro du BR ! ■

CNT - éducation (Lille).

(*) Extraits d'un document de réflexion du P.S. au début des années 80 :

« La conception de l'inspection doit être renouvelée. Pourquoi ne pas substituer à des individus venant périodiquement visiter d'autres individus, des équipes de conseillers spécialisés ou d'animateurs pédagogiques rédigeant, après discussion avec les intéressés, un rapport d'ensemble sur tout ou partie d'un établissement (administration, pédagogie, données matérielles) et émettant des suggestions aussi bien à l'adresse des intéressés qu'à celle de l'administration supérieure ?

Pourquoi même ne pas envisager de faire de cette fonction une fonction temporaire ?

(...) De même, pour favoriser les échanges sans arrière-pensées, serait-il nécessaire de supprimer la note pédagogique... ».



(**) Voici par exemple quelques extraits de la lettre que la CNT-éducation du Nord a adressée à l'inspecteur de circonscription :

« (...) Nous vous rappelons que, par l'outil de lutte que représente le refus d'inspection et de notation, les militants syndicalistes et pédagogiques que nous sommes s'insurgent contre une institution rétrograde qui entraîne la soumission, l'infantilisation, la division des personnels, qui renforce leur isolement et cautionne bien souvent l'immobilisme.

Parce que nous sommes favorables à la suppression de la note et à l'avancement pour tous au rythme le plus favorable, parce qu'à notre avis les interventions d'un inspecteur ne sauraient remplacer la formation continue et que l'accès à cette formation ne doit pas être soumis à une sélection par barème, parce que l'inspection est inutile face aux difficultés du métier (effectifs, échec scolaire, etc.), parce qu'un jugement noté n'a jamais apporté d'aide constructive et qu'un inspecteur ne peut être à la fois inspecteur et conseiller-formateur, parce que nous ne concevons pas l'évaluation de l'action éducative par quelqu'un qui lui est extérieur, ni de contrôle des personnels dans un rapport hiérarchique et individuel, nous appelons les enseignants et les parents d'élèves à se mobiliser contre le système actuel d'inspection et de notation.

Restant ouverts au dialogue, aux conseils et à la critique pédagogique (à condition que ce soit dans un cadre égalitaire et collectif), veuillez recevoir (...).

Autre exemple : le courrier envoyé par l'union locale CNT interprofessionnelle de Lille...

« (...) L'ensemble des syndicats CNT milite pour la suppression de la notation, de l'inspection et autres évaluations pratiquées dans les trois fonctions publiques ; tout comme ils s'opposent aux évaluations et bilans individuels dans le secteur privé.

Nous dénonçons dans ce système rétrograde, bien éloigné par ailleurs des principes « républicains » dont se gaussent nos dirigeants, la soumission, l'infantilisation, la mise en concurrence entre les agents.

L'individualisation du rapport « employeur-agent » est par ailleurs tout à l'avantage de l'employeur et nous renvoie aux heures sombres où l'expression collective des salariés n'existe pas. »



POUR LES ELEVES AUSSI...

Objection de conscience à la notation !

« La notation ne peut pas être autre chose qu'un outil d'exclusion parce qu'elle introduit de fait et quoi qu'il en soit une hiérarchie entre les hommes. Elle fait croire que le savoir peut être produit achevé. Elle nie la place de l'erreur, inséparable des processus de construction du savoir. Elle ne dit rien de ce qu'est apprendre et pis, elle empêche la possibilité de conceptualiser ce qu'est l'acte d'apprendre. Elle isole, empêchant de penser le savoir comme création collective. Supposer que sans la notation-carotte ou sans notation-bâton le travail ne se fait pas implique qu'apprendre ne saurait être que pénible ou ennuyeux, et on occulte le désir et le plaisir de créer. Dans sa fonction de pronostic, elle ferme l'avenir et stérilise les potentialités illimitées de transformation que les enfants portent en eux. Dans la mesure où elle prétend mesurer le mérite, elle amène une soumission à l'autorité, une docilité, une culpabilisation, une hypocrisie, un individualisme exacerbé pour la compétition individuelle, pour la bonne note, pour la bonne place. Elle est un des outils privilégiés de la ségrégation. Elle touche l'image narcissique des parents qui la renforcent dans un jugement étendu à la famille.

Parce que nous refusons la notation des élèves nous affirmons la nécessité d'une évaluation, la seule évaluation qui soit constitutive des processus d'apprentissage : la lecture des possibles ouverts, parce que le regard délibérément positif sur l'autre est une nécessité pour qu'il puisse s'engager dans une action de transformation de lui-même.

Supprimer la note, c'est rendre possible le processus par lequel l'individu se met à penser lui-même ses productions, à évaluer lui-même ses actes, bref à s'émanciper. Si elle concerne en premier lieu les enfants, la note touche aussi les éducateurs qui, eux-mêmes mis en tutelle par leur propre notation et évaluation hiérarchique, aspirent au contraire à l'apprentissage vécu de l'autogestion dans une équipe solidaire et responsable. En conséquence nous nous interdisons toute note et classification hiérarchique. Nous appelons à l'objection de conscience à la notation. ■

Groupement français
d'éducation nouvelle (GFEN).
Texte élaboré au congrès de 1990.

Le R. E. P. T. I. L. **(Réseau des Établissements Promis à Tous les Incidents Lourds)**

Le REPTIL est un mouvement d'enseignants et de parents qui s'est créé à partir d'établissements de Roubaix-Tourcoing et environs, suite à de nombreux problèmes de violence.

Le REPTIL déclare que le rôle de l'école est d'instruire et d'éduquer et certainement pas de contenir, tant bien que mal, une jeunesse en révolte. Le REPTIL déclare que les jeunes, tous les jeunes, ont droit à un enseignement de qualité. Le REPTIL déclare que c'est une obligation morale, pour les pouvoirs publics, que de mettre en place les actions et les dispositifs, et de dégager les moyens pour que les jeunes des quartiers et des familles en grande difficulté bénéficient eux aussi de cet enseignement de qualité. Il travaille à mettre en évidence les difficultés, voire la souffrance particulière que vivent les élèves et les enseignants ainsi que tous les personnels des établissements sensibles. Il refuse de laisser s'installer l'école à deux vitesses. Il y a les sans-travail, les sans-logement, les sans-papiers, et il y a aussi des enfants sans réelle possibilité d'apprendre... mais ce sont souvent les enfants des précédents.

Le REPTIL entend aussi :

- réfléchir au sens de la violence à l'école et dans la société, et aux réponses possibles ;
- informer sur les luttes menées ici ou là sur ce problème et être en mesure d'apporter un soutien rapide. ■

Pour tout contact : Le REPTIL,
20 rue de Lille, 59100 Roubaix.

GREVE AU LYCEE TECHNIQUE « EIFFEL » D'ARMENTIERES

Le conseil d'administration (CA), structure paritaire interne à l'établissement, a encore prouvé qu'il n'est qu'un instrument de collaboration et que la lutte c'est l'AG... Les syndicats sont piégés. On a demandé aux élus du CA de désigner par secteurs (cuisine, entretien, ateliers, administration, etc.) les CES à virer (26 sur une cinquantaine ; c'est incroyable comme la précarité se développe avec la caution des CA...). Avec 26 CES virés en bloc, les syndicats co-gestionnaires ne peuvent qu'exiger le maintien des personnels et

donc leur titularisation (sinon, il faut accepter la charrette et perdre la face... ou demander des titulaires et virer les 26 précaires de toute façon). Les titulaires ATOSS se bougent aussi, car ils ne peuvent pas assurer le boulot sans les 26 CES (sinon : cadences infernales et sales boulots pour tous !!). ■

Aldo (section CNT du lycée Paul Hazard - Armentières).

Compte-rendu de l'AG des personnels du 26 mai 2001 :

« Tout d'abord, nous pouvons saluer nos collègues du lycée Paul Hazard d'Armentières qui, par l'intermédiaire de la section CNT locale, nous ont apporté 1 200 francs afin d'alimenter la caisse de solidarité en direction de nos collègues CES grévistes. Au total, ce ne sont pas moins de 2 800 francs qui ont ainsi été récoltés.

Ensuite, il a été fait un bilan de la journée « lycée mort » ; bilan très positif en ce qui concerne la médiatisation de notre combat.

Les CES présents nous ont rendu compte d'une réunion qu'ils avaient eu avec l'administration du lycée le matin même. Ils nous ont appris que l'on était passé de 26 à 15 CES liquidés. Des propositions de prolongation et de transformation de contrats leur ont été faites. Ceci étant dit, ce serait à prendre ou à laisser, y compris pour ceux qui se sentirraient peu à l'aise avec de nouvelles attributions dans le lycée. Il a donc été décidé par les 4 / 5^{me} des personnels présents d'une nouvelle journée d'action le 6 juin 2001. En effet, il s'agit de garder une pression forte sur les autorités et de rappeler à Monsieur Durand sa promesse de réunion entre toutes les parties concernées. Diverses propositions ont été faites pour cette journée ; une idée de pique-nique revendicatif fait son chemin pour ce jour ; il va falloir l'organiser (rendez-vous mercredi 6 juin au matin).

A cette date, il a également été décidé de se joindre à une action contre la précarité organisée par le collectif contre la précarité, l'Ecole émancipée et la CNT, action dont le point d'orgue sera une tentative d'entrevue au rectorat afin, en ce qui nous concerne, de faire le point sur les avancées du dossier de nos CES.

Il a été rappelé également que les décisions de l'AG étaient souveraines et que les délégués à la réunion promise par Yves Durand seraient chargés de défendre les positions de cette AG.

Il est à noter que des collègues ont fait connaître leur intention de renvoyer leurs convocations d'oral pour cette journée du 6 juin avec la mention « en grève ».

Il a été en outre décidé d'envoyer une lettre de protestation à l'UNSA (ex FEN) suite aux pressions qu'auraient subies des personnels ATOSS ou CES de la part de leurs chefs de services syndiqués à cette organisation syndicale ».

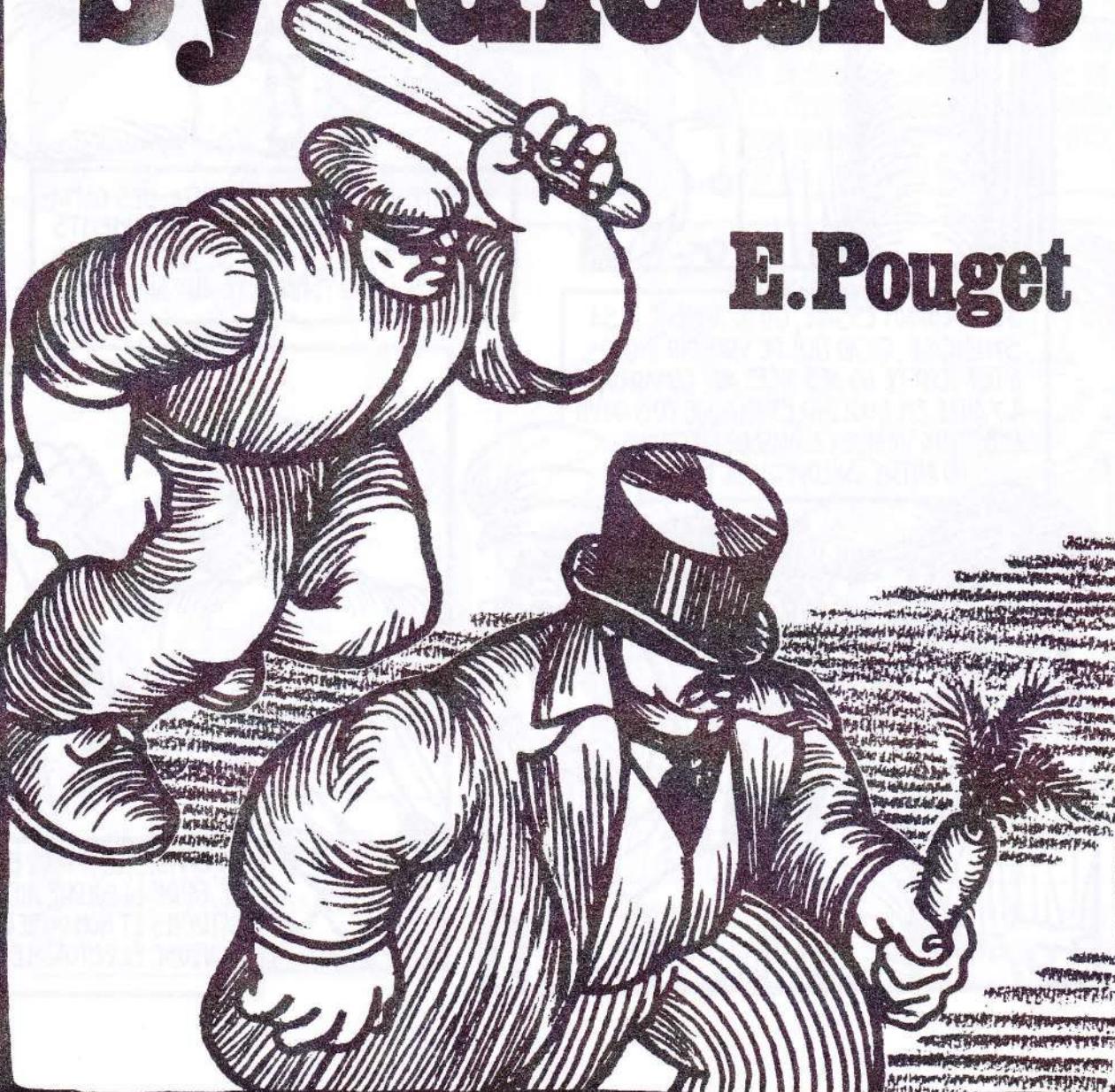
Communiqué de soutien du lycée professionnel Francisco Ferrer (Lille) :

« Les sections syndicales CGT et CNT du lycée professionnel Francisco Ferrer (Lille) vous félicitent pour votre action contre les suppressions de postes de CES et d'ATOSS et pour la transformation des emplois précaires en emplois statutaires. Ces suppressions montrent que les « plans sociaux » ne sont pas réservés qu'au secteur privé. Il y a loin des discours du ministère sur la résorption des emplois précaires dans l'Education Nationale et la réalité dans les établissements. Seule la lutte permet d'obtenir satisfaction. Nous vous souhaitons de réussir pleinement dans votre action légitime ». ■

Une fois n'est pas coutume, ce numéro de « Ch' brrr ! » vous propose une bande dessinée. Cette B.D. de Christian Foisnon, publiée en 1985 dans le « Magazine libertaire » (publication aujourd'hui disparue), est construite à partir d'un article d'Emile Pouget, article extrait du « Père Peinard », un journal (au style très pittoresque !) particulièrement populaire dans le monde ouvrier à la fin du 19^{ème} siècle. Profitons de l'occasion pour rappeler qu'une autre bande dessinée (de 90 pages celle-ci !), « Les aventures épatales et véridiques de Benoît Broutchoux » (militant anarcho-syndicaliste qui participa en 1903 à la création de la CGT dans le bassin minier du Nord - Pas de Calais), peut être lue ou empruntée au siège de l'union locale CNT de Lille...

Dans les syndicales

E. Pouget



DÈS QU'UN PROLO RUMINE SUR SON TRISTE SORT, QU'IL SE REND COMpte QUE SON PATRON LE GRUGE, IL NE FAIT NI UNE NI DEUX: IL VA À LA CHAMBRE SYNDICALE.



QU'UN COPAIN ESSAIE, QU'IL ADHÈRE À SA SYNDICALE, QU'AU LIEU DE VOULOIR INGURGITER TOUT DE GO SES IDÉES AUX CAMARADES IL YAILLE EN DOUCEUR, ET CHAQUE FOIS QU'UN AMBITIEUX VIENDRA BAVASSER ÉLECTIONS OU AUTRE SALOPERIE, IL DISE:



GRAND MEETING

Vendredi 24 Avril 20h à la
BOUDIN TRAVAIL



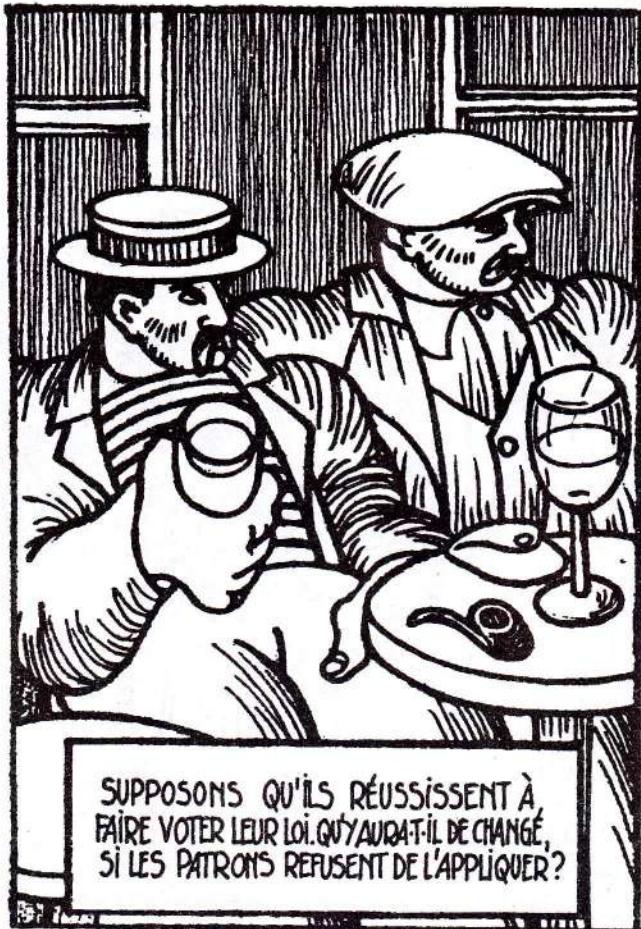
IL SAIT QUE LÀ IL TROUVERA DES CAMARADES AYANT LES MÊMES SENTIMENTS QUE LUI ET AVEC QUI IL SE SERRERA LES COUDES, POUR TENIR TÊTE AUX SINGES.





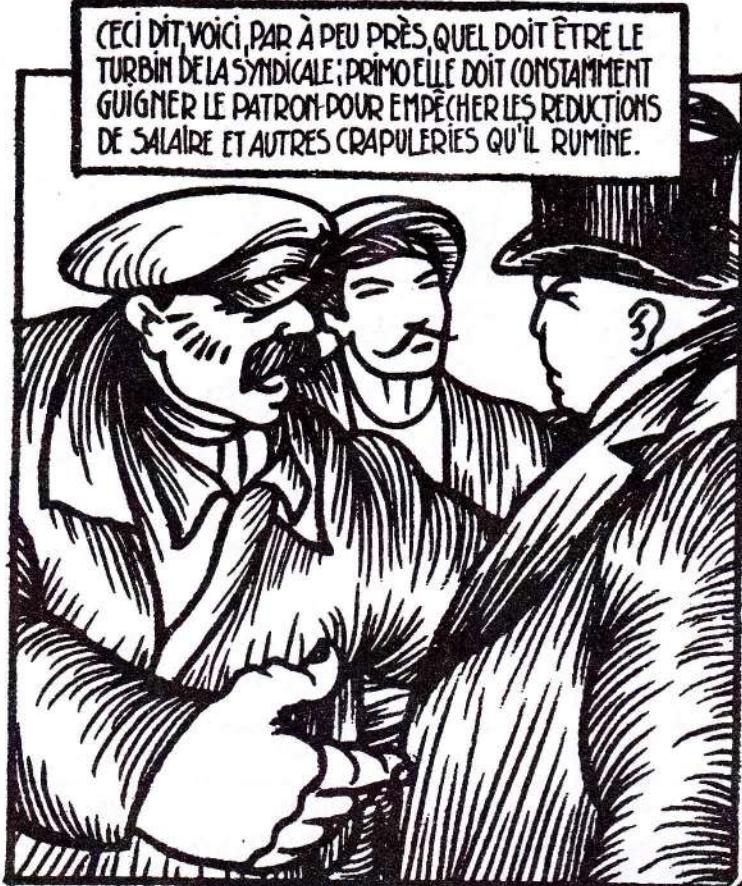
Y A QUOI VOIR À QUOI ILS ABOUTISSENT. TOUS LES JOURS ILS ABANDONNENT UN MORCEAU DE LEUR ANCIEN PROGRAMME; AVANT PEU, Y AURA PLUS MÈCHE DE LES DISTINGUER D'AVEC LES RADICAUX. AINSI LES 8 HEURES DONT ILS FONT TANT D'ÉPATES...

...CE N'EST QU'UNE AMORCE POUR NOUS ENFERMER. SI C'ÉTAIT, POUR EUX AUTRE CHOSE QUE DE LA POUDRE À FOUTRE AUX YEUX DU POPULÔ, C'EST À L'EXPLOITEUR ET NON À L'ÉTAT QU'ils chercheraient à FORCER LA MAIN.





CECI DIT VOICI, PAR À PEU PRÈS, QUEL DOIT ÊTRE LE TURBIN DE LA SYNDICALE; PRIMO ELLE DOIT CONSTAMMENT GUIGNER LE PATRON POUR EMPêCHER LES REDUCTIONS DE SALAIRE ET AUTRES CRAPULERIES QU'IL RUMINE.



SI LES PROLOS N'ÉTAIENT PAS TOUJOURS SUR LE QUI-VIVE, LES SINGES NOUS AURAIENT VITE RÉDUITS À BOULOTTER DES BRIQUES À LA SAUCE AUX CAILLOUX.

SI POUR LE MOMENT, NOUS NOUS CONTENTONS DE LE TENIR EN RESPECT, NOUS ESPÉRONS BIEN UN DE CES QUATRE MATINS ÊTRE ASSEZ À LA HAUTEUR POUR LE FOUTRE À LA PORTE.



DEUXIÈMO, OUTRE CE TURBIN JOURNALIER QUI EST LA POPOTTE COURANTE, Y'A UNE AUTRE BESOIGNE BOUGREMENT CHOUETTE; PRÉPARER LE TERRAIN À LA SOCIALE. NOUS SUBISSONS LE PATRON, PARCE QU'IL M'YA PAS MÈCHE DE FAIRE AUTREMENT, TOUT EN SACHANT QUE C'EST DE NOTRE TRAVAIL QU'IL S'ENGRAISSE.



L'USINE EST À NOUS TOUS : CHAQUE BRIQUE DES MURS EST CIMENTÉE DE NOTRE SUEUR, CHAQUE ROUAGE MES MACHINES EST GRAISSE DE NOTRE SANG.

AUSSI, AU LIEU DE NOUS BORNER À DISCUSSIONNER AVEC LUI SUR LES LIARDS ET LES CENTIMES, NOUS TIROUS DES PLANS POUR NOUS RENDRE PLUS CANULANTS QU'UN BOISSEAU DE PUCE...

...DE FAÇON À LE DÉGOUTER DE SON MÉTIER D'EXPLOITEUR ET L'AMENER À DONNER SA DÉMISSION.

APRÈS QUOI DANS LE BAGNE LIBÉRÉ, DEVENU USINE SOCIALE, ON TURBIMERA EN COPAINS, SANS PATRONS NI MAÎTRES.

VOILÀ CE QU'IL FAUDRAIT DÉGOISER AUX BONS BOUGRES QUI SAMÈMENT À LA SYNDICALE TOUT CHAUDS, TOUT BOUILLANTS. QUELLE GALBEUSE TOURNURE CA PRENDRAIT, SI LES GROUPES CORPORATIFS ÉTAIENT FARCISS DE FISTONS MARIOLES AVANT UNE HAINE CARABINÉE POUR LES PATRONS ET LES GOUVERNANTS.



DES GAS NE REGARDANT PAS COMME DES COUILLONNAGES INDIGNES D'EUX DE FOURRER LEUR GRAIN DE SEL DANS LES GRÈVES ET TOUTES LES CHAMAILLERIES S'ÉLEVANT ENTRE OUVRIERS ET PATRONS.



MAS, TURELLEMENT, FAISANT CONVERGER TOUS LEURS ACTES - MÊME LES PLUS PETIOTS - VERS LE BUT À ATTEINDRE: LA MISE EN ROUTE DE LA SOCIALE LIBERTAIRE. CE QUE JE JASPINE, DES COPAINS L'ONT ESSAYÉ ET ILS S'EN SONT RICHEMENT BIEN TROUVÉS.

- SANTE / SOCIAL -

INFIRMIERS ET

TRAVAILLEURS SOCIAUX

EN FORMATION

Les étudiants en soins infirmiers (E.S.I.) sont en lutte pour :

- Une validation des études d'étudiants infirmiers à Bac + 3, c'est la reconnaissance de la formation en tant qu'étudiants ou infirmiers diplômés. Actuellement, une formation d'infirmier dure 3 ans et 3 mois, avec 4 720 h de cours (ce qui équivaut à Bac + 4).
- Plus de personnel dans les services pour une meilleure qualité des soins et un meilleur encadrement des étudiants pendant les stages, ce qui implique une plus grande disponibilité du personnel et donc une augmentation des effectifs dans les services qui sont aujourd'hui souvent surchargés.
- L'augmentation des bourses et l'indemnisation de tous les stages pour des études dans des conditions moins précaires, ce qui est un premier pas vers la reconnaissance du travail réalisé lors des stages et des études en alternance (le montant des bourses allouées aux étudiants infirmiers est inférieur d'environ 5 000 F de celui des étudiants en université pour une bourse de même niveau).
- L'intégration à un cursus universitaire qui serait pour les E.S.I. l'accès à un véritable statut d'étudiant avec, entre autres, la suppression du droit de veto des directrices et un droit réel et inscrit au redoublement de la même manière dans tous les I.F.S.I.
- La suppression de la franchise de 15 jours d'absence (arrêt maladie, obligations, grève...) qui oblige à récupérer sur les courtes vacances ou les week-ends.

Aujourd'hui, les travailleurs sociaux en formation sont eux aussi en lutte pour des revendications similaires. Rien d'étonnant que les revendications soient les mêmes, puisque les conditions d'études dans les I.F.S.I. (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et les I.R.T.S. (Instituts Régionaux du Travail Social) sont grossièrement les mêmes :

- une formation en alternance avec des périodes de travail effectifs,
- un statut bâtarde (instituts de formation privés avec financements publics),
- des manques de moyens tant pour les bourses que pour l'encadrement éducatif,
- des formations reconnues à la baisse (les éducateurs spécialisés et assistants de service social ont eux aussi une formation de 3 ans pour une reconnaissance Bac + 2 du diplôme)...

Au-delà des infirmiers et travailleurs sociaux en formation, cette lutte concerne bien entendu aussi les personnels puisque la satisfaction des revendications permettrait :

- de pouvoir mieux remplir notre mission de service public, d'améliorer les conditions d'accueil, de soin, de suivi social ou éducatif des usagers,
- une reconnaissance de notre travail par la reconnaissance de notre formation et la réévaluation de nos salaires,
- de lutter contre le manque d'effectifs dans nos services.

Aussi, la C.N.T. apporte-t-elle tout son soutien à la lutte des étudiants des I.F.S.I. et I.R.T.S. et appelle les salariés à se montrer solidaires. C'est tous et toutes ensemble qu'il faut lutter ! Plus nous serons unis dans la lutte (étudiants I.F.S.I., étudiants I.R.T.S., salariés), plus nous avons de chance de faire plier le gouvernement et d'obtenir la satisfaction de nos revendications. ■

Extrait du bulletin « santé-social »
CNT-ait de Besançon.

A Lille et dans la région, le MOUVEMENT UNITAIRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX (NUTS) est soutenu par différents syndicats dont la CNT. Pour tout contact, écrire à J.F. Fournier, 60 rue d'Arras, 59000 Lille.

Par ailleurs, le « NUTS » est membre du MOUVEMENT NATIONAL DES ETUDIANTS TRAVAILLEURS SOCIAUX (<http://site.voila.fr/coordinationitstours>).



DROIT DES PIGISTES

Suite à un différend (cf. page 4) entre un militant de la CNT-Béthune (journaliste-pigiste) et son employeur (un quotidien de la région Nord / Pas de Calais), il n'est pas inutile de rappeler ce jugement de la cour de cassation qui fait jurisprudence en matière de piges...

Piges régulières et licenciement

« Si, en principe, une entreprise de presse n'a pas l'obligation de procurer du travail au journaliste pigiste occasionnel, il n'en est pas de même si, en fournissant régulièrement du travail à ce journaliste pendant une longue période, elle a fait de ce dernier, même rémunéré à la pige, un collaborateur régulier auquel l'entreprise est tenue de fournir du travail. La régularisation des paiements sur une longue période (3 ans en l'espèce) atteste du caractère constant du concours apporté à l'entreprise de presse. La société avait l'obligation de demander à l'intéressé de manière constante et régulière une prestation de travail. L'interruption de cette relation de travail s'analyse en un licenciement ».

Cass. Soc. – 1^{er} février 2000 – n° 98-40
SA éditions de Meylan c / Durand-Courbet.

Statut des pigistes

Rappelons par ailleurs qu'être « pigiste régulier » n'est pas un statut officiel (soit on est pigiste, soit on est salarié !). Un « pigiste régulier » devrait donc être salarié puisque la régularité de son travail prouve sa nécessité au sein d'une rédaction !! Cf. le code du travail, article L.761-2 du 07/04/1974 : « Toute convention, par laquelle une entreprise de presse s'assure moyennant rémunération le concours d'un journaliste professionnel, est présumée être un contrat de travail. Cette présomption subsiste quels que soient le mode et le montant de la rémunération ainsi que la qualification donnée à la convention par les deux parties ».

De plus, la loi est formelle : elle considère le pigiste comme un journaliste au même titre que les autres et celui-ci devrait en principe bénéficier des mêmes avantages que l'ensemble des salariés soumis à la convention collective des journalistes (droit d'expression des salariés : art. 3 - comité d'entreprise et délégués du personnel : article 4 - formation professionnelle : art. 10 - formation continue :

art. 12 - visite médicale : art. 21 – ancienneté : art. 24 - etc.) et /ou aux accords d'entreprise, voire aux simples usages qui y sont en vigueur (cantine, ticket resto, remboursement des frais, etc.).

Par rapport à la signature des piges

La loi du 3 juillet 1985 reprend celle du 11 mars 1957. Ainsi, tous les journalistes (quelque soit leur statut) et leurs fonctions sont concernés par l'application de la législation concernant la propriété littéraire et artistique, notamment un droit moral (perpétuel, inaliénable et imprescriptible sur l'authenticité et l'intégrité de l'œuvre) et un droit pécunier (qui se rattache à toute reproduction ou adaptation de l'œuvre après sa première publication).

Divers

- Pour contester une réduction des commandes : loi « Cressard » du 04/07/1974.
- Demande de 13^{ème} mois : article 25 de la convention collective des journalistes.
- Congés payés (soit le 10^{ème} des sommes perçues entre le 1^{er} juin de l'année précédente et le 31 mai de l'année en cours) : article 31 de la convention.
- Versement de la prime d'ancienneté : article 23 de la convention.
- Conflits et licenciements : articles 44 à 49 de la convention. ■



GREVE DE LA FAIM DES SANS PAPIERS LILLOIS

Début avril, restant dans l'attente du local de lutte promis par la mairie de Lille, le conseil régional Nord / Pas de Calais et l'IDM, les sans papiers du CSP - 59, déboutés par la circulaire des quotas ethniques et préfectoraux de Messieurs Chevènement et Jospin, votent majoritairement de faire (à leur propre initiative et sous leur propre responsabilité) une grève de la faim cachée pendant les 30 premiers jours... pour ensuite se faire admettre dans les hôpitaux publics ! Ils et elles sont déterminés à obtenir des papiers... quitte à mettre leur vie en danger !!

Au-delà d'agir pour la reconnaissance des droits fondamentaux de ces femmes et hommes, revendiquer la régularisation globale de tous les sans papiers, c'est agir contre l'exploitation « négrière » du travail clandestin ; c'est agir contre l'esclavagisme de la prostitution qui frappe notamment aujourd'hui les adolescentes et femmes de l'Europe de l'Est et de l'Afrique ; c'est refuser la concurrence (entre sans papiers, chômeurs et salariés) qu'organisent les patrons et les gouvernements pour précariser l'ensemble des travailleurs ; c'est agir contre la domination économique du « Nord » sur le « Sud ».

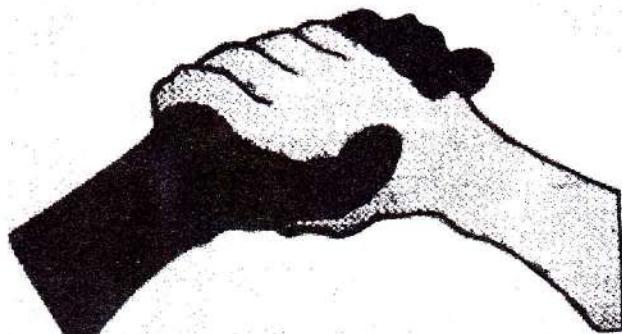
Le 1^{er} mai, la grève de la faim est rendue publique et, dès le lendemain, 19 sans papiers sont accueillis au CHR de Lille et à l'hôpital de Roubaix (malgré les pressions de la préfecture dont le but est de fermer la porte de ces établissements aux grévistes de la faim).

Le 6 mai, ils et elles sont 26 en grève de la faim... mais plus que 3 dans les hôpitaux ! Ceux et celles qui en ont été virés se retrouvent alors dans le local d'AC ! - Lille. Mais la propriétaire est convoquée et travaillée par la police (menaces du style « vous hébergez des sans papiers dans des locaux faits pour des bureaux... ») et les grévistes s'installent dans le local de la LCR. D'un autre côté, ça bouge dans le landerneau politique et les menaces d'action intempestives du CSP - 59 à l'encontre de la « gauche » plurielle portent apparemment leurs fruits. C'est ainsi que le sans papier qui était retenu à la PAF aurait été libéré sur intervention de Michèle Demessine (ministre « communiste » domiciliée dans la région). Par ailleurs, le préfet fait brusquement et officiellement savoir au CSP qu'il accepte l'hospitalisation des grévistes de la faim (comme dit Bertrand, un camarade très actif dans le soutien aux sans papiers, « y'en a à

Lille qui n'ont pas envie de se retrouver avec des grévistes de la faim sur les bras ! »). Les sans papiers acceptent l'hospitalisation (évidemment), mais posent des conditions au préfet (parce que faut pas déconner !) : regroupement des grévistes, libre accès du comité et des soutiens aux grévistes, ouverture de négociations sur la régularisation.

Le 16 mai 2001, les dix grévistes restants - arrivés à leur 45^{ème} jour de jeûne et ayant obtenu certaines avancées - décident de suspendre le mouvement. Rendons hommage à leur détermination et à leur courage ! ■

Union locale interpro CNT
de la métropole lilloise.



REFUGIES DE SANGATTE

En janvier 2001, 1 966 personnes réfugiées ont été accueillies au centre de Sangatte (62), dit le « camp ». Cet immense abri d'infortune est géré par la Croix Rouge et financé par le Ministère de l'emploi et de la solidarité... Le camp est « clean », bien géré ; on y mange bien ; les 48 personnes salariées et volontaires gèrent au mieux la multiplicité. Les infirmières sont débordées et se font reprocher d'exercer illégalement des actes de médecine par l'hôpital de Calais, parce qu'elles prescrivent des radios pour des personnes de retour de « cavale », ayant reçus des coups au cours de leur fuite. Elles soignent les plaies aux corps des hommes, des femmes, des enfants, des bébés. Elles soignent les coups, fractures et autres gales, angines, bronchites, pieds meurtris par la marche des kilomètres durant, hépatites, tuberculoses, sida... j'en passe et des meilleures. Elles soignent les plaies au cœur et à l'âme, la souffrance, la peur, l'humiliation, la révolte, la honte, le désespoir, l'impuissance.

Le « camp » manque cruellement de médecins. Appel est lancé à un maximum de médecins bénévoles. Quelques heures par semaine. Vos candidatures sont les bienvenues. Pour cela, téléphonez au centre d'hébergement

et d'accueil d'urgence humanitaire de Sangatte (03 21 85 69 35) ou envoyez un e-mail à : mariehélène.morel@wanadoo.fr

Des infos complémentaires sur le fonctionnement du camp sur le site (non à jour en ce qui concerne les chiffres) <http://www.gisti.org/doc/actions/2000/sangatte/synthese.html> et dans le moteur de recherche du Site GISTI (demander Sangatte).

Depuis son ouverture, 24 314 personnes, dont 1 966 enfants, de 94 nationalités différentes (en majorité irakiens, afghans, iraniens et kosovars). Beaucoup d'entre elles sont passées et demeurent clandestins en Grande-Bretagne ou ont échouées et réintègrent le « camp » pour repartir la nuit suivante... et faire une nouvelle tentative (la moyenne du temps, pour réussir actuellement, le passage est de 3 semaines). Certains sont morts, brûlés, électrocutés, écrasés, blessés dans les couloirs du tunnel sous la Manche ou sur les flancs des bateaux. D'autres tentent de rejoindre des « camps » en Allemagne ou en Espagne et reviennent ici, refoulés d'ailleurs. D'autres encore sont frappés par des policiers britanniques sur le site d'Eurotunnel, souffrent de traumatisme crânien et rentrent au « camp » après un bref séjour à l'hôpital (qui n'est pas, dit-on, un hôtel)... Certains portent plainte pour racket de la part de CRS dans le village de Coquelle, près de Sangatte. Dans la région, la violation des droits de l'Homme les plus élémentaires est monnaie courante... la xénophobie galopante... France, terre d'asile : belle illusion !

De plus, l'étau se resserre autour des réfugiés. Hubert Védrine vient (après avoir reçu le commandant Massoud), avec le gouvernement britannique, de modifier les règles du jeu en ce qui concerne les contrôles de personnes aux frontières (voir le protocole additionnel au protocole de Sangatte). Il est quand même étrange que des policiers britanniques puissent désormais refuser, à Paris-Nord ou à Lille, l'accès d'un train à un voyageur affirmant se rendre à Calais. Et comment justifier que les amendes britanniques pourraient coûter plus de 150 millions de francs par an à la SNCF (source : « La semaine dans le Boulonnais ») ?

Le passage devient de plus en plus difficile. Il y aura plus de refoulés de Grande Bretagne qu'il n'y en a, à l'heure actuelle. Le gouvernement français ne prend aucune disposition pour accueillir et refuse 90 % des demandes d'asile, quand il existe une possibilité pour ces personnes de constituer un dossier de demande d'asile. La politique actuelle est de les

laisser disparaître dans la nature et surtout... sans bruit !

Une association « *La belle étoile* » a été créée pour faciliter les démarches des demandeurs du droit d'asile. Le but de l'association est d'informer, d'assister, d'écouter et de conseiller toute personne d'origine étrangère en difficulté lors de son passage dans la région de Calais et plus généralement sur le littoral Nord / Pas de Calais. Son rôle consiste à accompagner les migrants dans leurs démarches administratives et à les aider à s'intégrer sur le sol français. La « *belle étoile* » héberge les personnes refoulées de Grande Bretagne qui seraient trop vulnérables pour rejoindre le centre de Sangatte. Elle entame aussi les démarches de regroupement familial. L'association lance la pétition suivante :

« Nous soussignés, résidents du Calaisis ou concernés par le problème des flux migratoires sur le littoral de la Côte d'Opale et ailleurs, tenons à manifester notre PROFONDE DECEPTION quant au fait que, malgré la création d'un service « étrangers » à la sous-préfecture de Calais, IL N'EST TOUJOURS PAS POSSIBLE POUR UNE PERSONNE REFUGIÉE D'EFFECTUER A CALAIS LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES DE DEMANDE D'ASILE, ALORS QU'ELLE NE POSSEDE PAS NOTRE LANGUE ET QU'ELLE EST SANS RESSOURCES. Un déplacement à Arras lui est imposé actuellement, soit 200 km aller-retour. Nous nous associons aux préoccupations de l'association « La belle étoile » et souhaitons que la France retrouve sa vocation initiale de TERRE D'ACCUEIL, aussi au travers de son fonctionnement administratif ».

Nom, Prénom, Adresse,
Code postal, Ville, Qualité.

Merci de bien vouloir envoyer cette pétition à : Marie-hélène.Morel@wanadoo.fr ■

CENTRES DE RÉTENTION SATURÉS



INTERNATIONALISME

Profondément internationaliste, la CNT mène son combat à l'échelle de la planète pour un monde sans domination, ni exploitation, ni frontières. Fidèle à l'esprit de la « 1^{ère} internationale », elle s'allie sans aucun dogmatisme à toutes les structures syndicales (membres de l'AIT ou non) qui tentent de construire une alternative sociale au capitalisme, pratique activement la solidarité de classe et participe à la construction d'une véritable coordination internationale rouge et noire.

ACTIVITE INTERNATIONALE « REGIONALE »

Liens pédagogiques et syndicaux avec l'Espagne

Début 2001, la section CNT du lycée Paul Hazard d'Armentières (près de Lille) est entrée en correspondance avec des enseignants espagnols par l'intermédiaire du net et de la revue « *Aula libre* » de la CGT espagnole. Les premiers contacts sont établis avec 2 lycées d'Andalousie : à Ubeda et à Salubrena (près de Grenade). Des élèves de 3 classes de seconde ont commencé à échanger des courriers individuels. Les espagnol(e)s écrivent en français et nous répondons en espagnol. Nous envisageons de passer aux échanges collectifs, profs et élèves, par le biais d'une feuille d'information. Depuis, nous avons également reçu d'autres contacts (un autre collège près de Grenade) ; les coordonnées ont été transmises à une copine d'un collège du Pas-de-Calais...

Autres exemples de notre engagement internationaliste

Liste non exhaustive...

Des membres de la CNT - Lille sont investis dans des actions de solidarité avec l'amérique latine (cf. bulletin régional n° 9). L'union locale, par ailleurs, est abonnée au journal de la FAU allemande et des traductions sont assurées. D'autre part, des échanges de documents ont lieu entre un camarade de la CNT - Boulogne et le « *Vrije Bond* » (Pays-Bas). Des rencontres régulières sont organisées avec la CAT (Belgique) et le centre libertaire de Bruxelles, en prévision notamment de la manif qui aura lieu mi-décembre à l'occasion de la présidence belge de la Communauté Européenne. Des traductions en portugais et en anglais sont réalisées par des camarades du syndicat CNT des services et de l'industrie de Lille. Des contacts sont en cours avec « Voie

Démocratique », un courant syndical marocain présent également dans la région sous la forme d'une association. Le 17 mars 2001, une dizaine de militants de l'union régionale étaient présents à Gand pour la foire internationale aux livres alternatifs. Le 1^{er} mai 2000, l'union régionale était présente à Paris pour le meeting et la manifestation internationalistes organisés par la CNT dans le cadre de l'opération « *Autre futur* ». Les 4 et 5 février 2000, la CNT - Lille et la CNT - Béthune ont diffusé en avant-première « *Charbons ardents* », le film de Jean-Michel Carré consacré à l'expérience autogestionnaire menée dans une mine de charbon du Pays de Galles (Grande-Bretagne). A cette occasion, une série de réunions-débats avec Tyrone O'Sullivan, le représentant de cette mine autogéré, a été organisée dans la région. En mai 1999, des militants de l'union régionale CNT du Nord / Pas-de-Calais ont participé à la marche européenne contre le chômage et des cénétistes lillois étaient présents à la manifestation organisée à Cologne (Allemagne) pour clore cette marche. De manière générale, l'union régionale CNT est présente dès qu'il s'agit de lutter contre l'impérialisme (comme à l'occasion de la guerre du golfe), contre l'atteinte aux libertés dans tel ou tel pays, pour l'annulation de la dette du tiers-monde, etc.

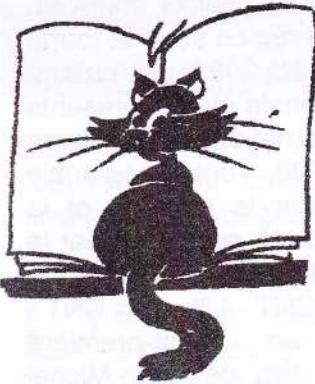
COORDONNEES

Voici les coordonnées des organisations avec lesquelles l'union régionale CNT du Nord / Pas-de-Calais est en contact actuellement :

CGT (Espagne) - Site web : <http://www.cgt.es>
FAU (Allemagne) - Site web : <http://www.fau.org>
CAT (Belgique) - Adresse postale : 65 rue du Midi, 1000 Bruxelles
VB (Pays Bas) - Adresse postale : postbus 1338, 3500 BH Utrecht

Les coordonnées des autres organisations et des autres pays avec lesquels la CNT est en contact au niveau confédéral sont disponibles sur la page internationale du site confédéral de la CNT (<http://cnt-f.org/international>). Signalons également qu'il existe une coordination internationale par branches professionnelles (cf. par exemple le site de la fédération CNT des travailleurs de l'éducation : <http://cnt-f.org/fte>). ■





LES LECTURES DU CHAT NOIR...

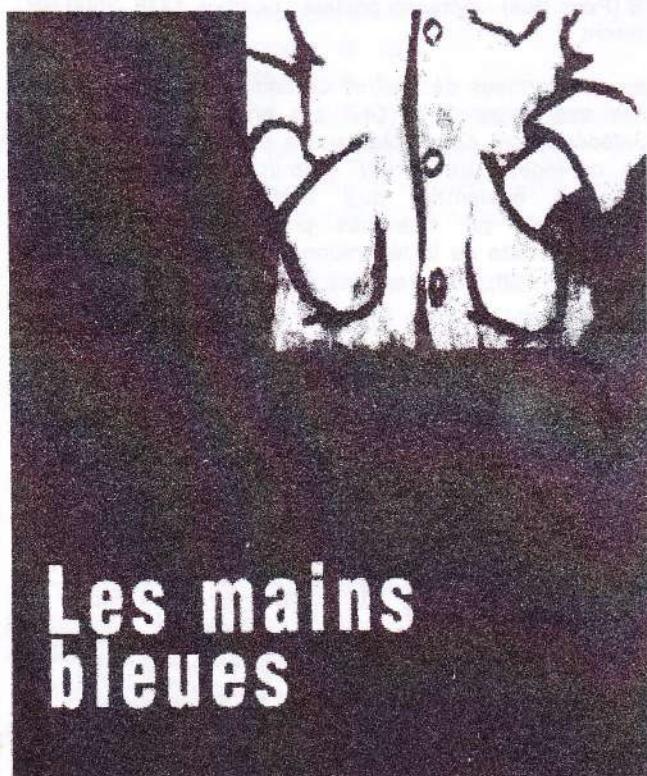
« LES MAINS BLEUES »

Bien des gens ont entendu parler du jean « Levi's », des jeunes, et des moins jeunes même. La renommée de cette marque est internationale. Combien ont entendu parler du licenciement de centaines d'ouvrières travaillant pour la jeunesse près de La Bassée (Pas-de-Calais) par le patron de Levi's ? « Les mains bleues » en parlent. C'est le livre écrit par certaines de ces femmes, épouses, mères de famille, salariées de « Levi's ».

Lisez-le tout simplement. Lisez la vie de ces femmes passée en partie dans le bleu du jean. Lisez le récit court et rapide de ces vies usées par le temps qui a passé presque aussi vite que ces femmes ont été remerciées. ■

Najia.

Ce livre publié aux éditions « Sansonnet » (Lille) sera bientôt disponible au service librairie de l'union locale CNT de Lille.

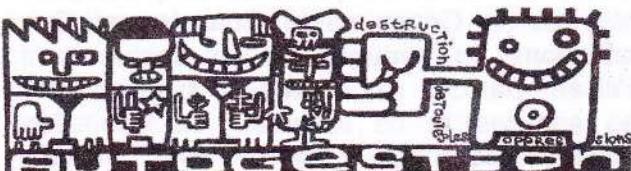


LE LIVRE INTERDIT SUR L'AFFAIRE DE BRUAY

L'assassinat à Bruay-en-Artois de Brigitte Dewèvre, en avril 1972, a été l'une des affaires criminelles les plus médiatisées du siècle dernier. La personnalité de la victime, fille de mineur, et celle de Pierre Leroy, un notaire lié aux Houillères et vers qui se porteront les premiers soupçons, donneront à cette affaire l'aspect d'un affrontement de classes qui passionnera la France entière. Le désaisissement du juge Pascal et le peu d'empressement que manifestera la "Justice" à élucider le mystère nourriront la polémique sur les "protections" au plus haut niveau de l'appareil judiciaire et politique dont aurait profité le notable. Celui-ci bénéficiera finalement d'un non-lieu.

La polémique n'a jamais cessé dans la mesure où les parents de Brigitte n'ont toujours pas mis de nom sur l'assassin de leur fille... A l'époque, Joseph Tournel, compagnon de route de la CNT disparu en octobre 1998, militait au sein d'un comité "Vérité - justice" qui avait pour objectif de faire toute la lumière sur cette ténébreuse affaire. L'association prenait rapidement l'initiative d'écrire un livre rapidement saisi par la "Justice" qui en interdira la diffusion. L'ouvrage donne un éclaircissement particulièrement saisissant sur ce fait divers.

Georgette Tournel, compagne de Joseph, a fait don du stock dont elle disposait à l'union locale CNT de Béthune. L'ouvrage est donc disponible à l'UL au prix de 50 francs. Chèque à libeller à l'ordre de l'union locale CNT et à adresser à Michel Vuaillet, 7 rue de Noeux, 62113 Sailly-Labourse. ■



SERVICE « LIBRAIRIE »

L'union locale CNT de la métropole lilloise dispose :

- d'une **bibliothèque de prêt** (actuellement réservée aux adhérents),
- d'un **service de documentation** (vidéos, CD-Roms, ouvrages et dossiers juridiques, archives de la CNT, etc... consultables sur place aux heures de permanence et de réunion),
- d'un **rayon « presse »** (journaux, revues et magazines en vente ou consultables sur place),
- d'un **rayon « propagande »** (tracts, affiches et autocollants disponibles gratuitement sur place ou par correspondance).

A propos de la presse CNT, rappelons qu'un abonnement gratuit de 3 mois au « *Combat syndicaliste* » (mensuel confédéral) vous est offert sur simple demande...

D'autre part, l'union locale CNT de la métropole lilloise dispose également d'un **service « librairie »** (brochures, livres, revues, etc. en vente sur place ou par correspondance). Nous travaillons pour le moment avec trois éditeurs : CNT - région parisienne (RP), Nautilus et Agone. Nous vous présentons ici une sélection. Si vous le désirez, nous pouvons commander tout titre de ces trois éditeurs. Alors, si vous lisez une critique d'un livre de chez eux, plutôt que de passer par votre librairie, passez par le service librairie de la CNT. Nous n'avons pas encore de littérature ni de BD, mais cela ne saurait tarder.



Nous avons classé les livres selon les rubriques suivantes (les nouveautés étant précédées d'un astérisque) : Histoire, Révolution russe, Révolution allemande, Révolution sociale espagnole, Monde ouvrier / Histoire du syndicalisme, Syndicalisme / Monde du travail, Réflexion / Critique, Société, Anarchisme, Science, Revues et journaux.

Voici les titres actuellement disponibles...

HISTOIRE

Révolution russe

* « *La grande mêlée des utopies* » de Régis Gayraud, chez Nautilus, 90 F.

Livre grand public pour ceux qui veulent connaître le rôle joué par les libertaires pendant la révolution russe, avec la Commune de Cronstadt notamment. Cet ouvrage est un bon compromis si l'on désire connaître un peu le passé sans passer par des livres plus militants parfois ardu. La mise en page est par ailleurs très soignée et les illustrations nombreuses.

Révolution allemande

* « *La révolution mise à mort par ses célébrateurs, même* » de Jean-Paul Musigny, chez Nautilus, 100 F.

Pour une critique élogieuse de cet ouvrage, nous vous renvoyons au « *Combat syndicaliste* » de mai 2001. Comme d'habitude chez Nautilus, la présentation est très soignée et les illustrations très nombreuses. Encore un excellent livre pour découvrir une page de l'histoire méconnue.

Révolution espagnole

« *Autogestion et anarcho-syndicalisme / Analyse et critiques sur l'Espagne / 1931-1990* » de Frank Mintz, chez CNT-RP, 70 F.

Un livre qui ne pose pas l'autogestion comme une icône intouchable. Frank Mintz s'efforce, à travers une série d'articles qu'il réunit à l'occasion de cet ouvrage, d'analyser tous les bienfaits mais aussi toutes les perversités qui traversent l'autogestion. Il montre également comment l'autogestion a fini par échouer en Espagne; non pas à cause d'elle-même mais par le manque de soutien à un tel projet de révolution sociale de la part des dirigeants de la CNT espagnole de l'époque ! Rassurez-vous, il en conclut que l'autogestion peut fonctionner, mais à certaines conditions seulement. Il faut aussi avouer au futur lecteur que l'écriture de Frank Mintz n'est pas toujours des plus claires. La difficulté en vaut cependant la chandelle.

* « *Le rêve en armes* » de Julius van Daal, chez Nautilus, 100 F.

Ce livre paraîtra prochainement. Nous ne pouvons donc en parler pour le moment. On peut cependant faire confiance à Nautilus pour la qualité de ses textes et la richesse de ses présentations.

« *La collectivité de Callanda 1936-1938 : la révolution sociale dans un village aragonais* », chez CNT-RP, 50 F.

« *Communisme libertaire : concepto confederal del comunismo libertario / motion adoptée lors du 4^{ème} congrès de la CNT d'Espagne en mai 1936* », chez CNT-RP, 25 F.

* « *La CGT-SR et la révolution espagnole. De l'espoir à la désillusion (juillet 36 / déc. 37)* » de Jérémie Berthuin, chez CNT-RP, 60 F.

Un livre très intéressant et écrit très clairement sur les relations tumultueuses entre la CGT-SR

(syndicaliste révolutionnaire), l'ancêtre de la CNT française, et sa consœur espagnole lors de la révolution sociale espagnole.

MONDE OUVRIER / HISTOIRE DU SYNDICALISME

* « *De l'histoire du mouvement ouvrier révolutionnaire* », ouvrage collectif, chez Nautilus et CNT-RP, 100 F.

Un livre très instructif pour comprendre comment le mouvement syndical révolutionnaire a pu imposer ses choix. Une découverte aussi de l'internationalisme du syndicalisme révolutionnaire avec un chapitre sur le Japon !

« *L'organisation révolutionnaire internationale du prolétariat* » d'E. Colombo, chez CNT-RP, 20 F.

« *Bakounine, fondateur du syndicalisme révolutionnaire* » de G. Leval, chez CNT-RP, 20 F.

« *La naissance de l'Association Internationale des Travailleurs à Berlin.* » d'Arthur Lehning, chez CNT-RP, 25 F.

SYNDICALISME ET MONDE DU TRAVAIL

« *L'éthique du syndicalisme* » de Pierre Bernard, chez CNT-RP, 50 F.

« *La CGT (suivi de : Le parti du travail)* » d'Emile Pouget, chez CNT-RP, 60 F.

« *Un travailleur sur deux est une femme* », ouvrage collectif, chez CNT-RP, 25 F.

« *Répressions : la cagnotte et le bâton* », collectif contre la répression, chez « L'esprit frappeur », 20 F.

REFLEXION / CRITIQUE

« *T.A.Z., zone autonome temporaire* » de Hakim Bey, chez L'Eclat, 50 F.

« *Les chiens de garde* » de Paul Nizan, chez Agone, 68 F.

« *Responsabilités des intellectuels* » de Noam Chomsky, chez Agone, 68 F.

« *L'art du chaos* » de H. Bey, chez Nautilus, 50 F.

« *L'opinion, ça se travaille* » de Halimi et Vidal, chez Agone, 40 F.

« *Histoire politique du barbelé : la prairie, la tranchée, le camp* » d'olivier Razac, chez La fabrique, 59 F.

« *De la guerre comme politique étrangère des Etats-Unis* » de Noam Chomsky, chez Agone, 85 F.

SOCIETE

« *Corps et âme, carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur* » de Loïc Wacquant, chez Agone, 110 F.

ANARCHISME

« *L'ordre moins le pouvoir* » de Normand Baillargeon, chez Agone, 55 F.

SCIENCE

« *La guerre au vivant, OGM et mystifications scientifiques* » de J.P. Berlan, chez Agone, 68 F.

LITTERATURE

« *Parcours polar : 13 nouvelles noires pour un autre futur* », ouvrage collectif, chez CNT-RP, 38 F.

REVUE ET JOURNAUX

« *Le combat syndicaliste* », mensuel confédéral de la CNT, 10 F.

« *Les temps maudits* », revue de réflexion confédérale et trimestrielle de la CNT, 30 F. Sommaire du dernier n° (janvier 2001) : Dossier OGM - Le management, une nouvelle forme de taylorisme - La gratuité des biens et des services - Le sentiment religieux - Notes de lecture. Certains des numéros précédents sont toujours disponibles...



« *Coup de griffe* », bulletin de la coordination hexagonale des sections universitaires CNT, 5 F.

« *Agone* », revue de philosophie, histoire, littérature & critique (tous les numéros sont disponibles ; au sommaire du dernier, un dossier sur les biotechnologies)

COMMANDES ET CONDITIONS DE VENTE

Si vous êtes intéressé par un de ces livres, passez ou écrivez à l'UL de Lille.

Si vous souhaitez recevoir votre commande chez vous, ajoutez 10 % au total de votre commande. Libellez votre chèque à l'ordre de l'union locale CNT et comptez entre 15 jours et un mois pour la réception.

Pour le service librairie,
Yoann (CNT - Lille).

Enfin, rappelons qu'il existe deux brochures pour découvrir la CNT : « *La CNT aujourd'hui, bilan et perspectives* » (15 F) et « *La CNT, c'est quoi ? Quelques réponses à des questions que se posent de nouveaux adhérents et aussi quelques mises au point à ceux qui croient nous connaître* » (15 F).

Sans oublier les brochures militantes comme celles éditées par la fédération CNT des travailleurs de l'éducation : « *La grève ; aspects stratégiques, juridiques et pratiques* » (8 F) et « *Guide juridique du militant CNT dans l'éducation* » (12 F). ■

PS : Une rubrique « *éducation / pédagogies autogestionnaires* » devrait prochainement voir le jour. De même, « *Les mains bleues* » (cf. note de lecture page 28) sera bientôt disponible au service librairie.

GALERISTE – ZUP

Depuis deux ans, dans le quartier de la Bourgogne à Tourcoing, est ouverte une galerie d'art contemporain, la galerie Chatiliez. Cécile qui la gère raconte l'histoire de ce lieu atypique (a priori, un équivalent seulement à Marseille), histoire liée, bien entendu, à celle de sa propre expérience professionnelle.

Le lieu, un ancien commissariat, puis une salle informatique (tout plein de prises électriques) promu à un destin inattendu par la municipalité de Tourcoing qui fit donc appel à Cécile, emploi-jeune et « animatrice médiatrice » pour s'en occuper et l'occuper d'art. Pas d'autres directives... si ce n'est l'implicite d'un quartier réputé « sensible ». Un contrat aidé et une enveloppe de 120 000 francs annuelle (exclues les charges salariales - le salaire de Cécile et celui d'un gardien en CEC - et locatives, le tout équivalent à 80 000 francs)..

Le visible d'abord, pour moi qui n'ai pu visiter que quatre expositions sur les quatorze qui ont été programmées, c'est d'abord une situation carrefour (poste, épicerie, centre social) dans un quartier qui lui apparaît - disons - très périphérique, mais marqué par une nette volonté de réhabilitation. Passé le perron, c'est un espace sobre, signes caractéristiques néants, ce qui facilite peut-être son appropriation par les artistes et l'émotion du spectateur devant la transfiguration de la banalité. Le visible, c'est aussi pour les enfants des écoles et du quartier, des ateliers et un accueil régulièrement programmé, proposé par les artistes exposés et Cécile. Le visible, c'est aussi les traces approfondies de la programmation sous forme de press-book, dossiers pédagogiques et bien sûr revue de presse. « *Tout plein de Voix du Nord* » dit Cécile qui apprécie ce soutien en attendant des articles dans des revues d'art contemporain plus prestigieuses !

Je demande à Cécile de m'exposer les grandes lignes de son activité. Celle-ci est rythmée par un calendrier : durant un mois, être sur une expo, accueillir le public le plus large et notamment les classes, et durant trois semaines, préparer la suivante. Cécile énumère : chercher les artistes, gérer le budget, demander des subventions complémentaires (notamment DRAC), construire la programmation à venir.

Gérer

Cécile estime avoir un très bon budget. Il lui assure un certain confort, mais elle cherche à diversifier ses sources afin de le faire perdurer (en direction de la CAF, par exemple, puisqu'elle travaille énormément avec les enfants). Elle le défend parce qu'il lui permet, de front, de mener les ateliers et de rémunérer les artistes de façon conséquente. « Je ne vais pas dépenser de façon débile dans la communication pour des gens qui de toute façon ne viendront pas, cet argent doit être une aide à la création ». Pour donner les deux exemples limites :

chaque membre d'un collectif d'artistes a touché 1000 francs de défraiement pour une exposition ; un artiste plus connu a reçu 15 000 francs plus les défraiements pour sa prestation. Souvent, les décideurs trouvent moins légitime de rémunérer un artiste pour la location d'œuvres que de dépenser des millions pour acquérir un tableau, constate Cécile qui s'emploie à défendre les expositions temporaires. Pour les ateliers, les artistes touchent 150 francs pour une heure. « Certains trouvent que c'est beaucoup », dit Cécile, mais en réalité c'est du 75 francs de l'heure, car il faut préparer ». D'autres artistes, en revanche, même payés, ne veulent pas venir dans une cité. Ils n'y trouvent pas d'intérêt en termes de public. Un seul l'a dit franchement, mais, selon Cécile, c'est une opinion assez partagée dans le milieu artistique de la région qui par ailleurs se plaindra de manquer de lieu d'exposition.

Accueillir

A partir du moment où l'artiste ou le groupe d'artistes est sur les lieux, il s'agit de les accueillir et d'accueillir leur travail. Perspective à la fois humaine, intellectuelle et technique. « Monter » l'exposition inclut de résoudre toutes les difficultés matérielles nécessaires à l'accrochage, d'accompagner une création dans sa complexité et ses multiples facettes comme soutenir une pression, un trac sans oublier ni le pain, ni les vis.

L'exposition : vernissage à 11 h 30 le samedi (l'horaire du vendredi 18 h 30 a été abandonné pour « incidents » dirons-nous). C'est pour Cécile, le moment préféré de son travail, celui où commence la confrontation et l'approfondissement de l'œuvre de l'artiste et sa propre maturation de l'analyse. Elle est en écoute et en écho auprès du travail qu'elle a sélectionné et accompagné. Elle sera en aller-retour de son propre regard aux regards des spectateurs avec une attention exigeante, mais aussi scrupuleuse pour l'émotion esthétique d'un enfant que pour un avis critique « autorisé ». La joie d'entendre et de se dire : « cette expo me fait quelque chose ».

L'objectif central de Cécile, qu'elle qualifie d'utopique, c'est d'œuvrer pour l'aspect démocratique de cette galerie : le droit de chacun d'être accueilli de la même façon, avec la même rigueur dans la rencontre esthétique. Les vernissages doivent être un lieu d'échange entre les diverses classes sociales, ce qu'ils tendent à devenir.

Ensuite, il s'agit de gagner la confiance des instituteurs, des enseignants, des animateurs de centres sociaux. Cécile les trouve un peu « frileux ». Elle propose un accompagnement écrit, prévient, diffuse et surtout trouve un terrain d'échange. Elle n'accepte pas la critique aisée de consommateurs passifs d'un produit pédagogique fini. Elle incite plutôt à un engagement et une interrogation de chaque adulte dans l'accompagnement des enfants à la découverte de l'art contemporain.

Il s'agit aussi de rendre le lieu « respectable » pour les habitants du quartier, et par ce biais les œuvres exposées. « Au début, dit Cécile, on nous traitait de bourgeois ». Les adultes sont

facilement dans la dérision, les adolescents blasés. Mais les enfants sont le public le plus réceptif. Elle leur porte une attention plus particulière, refuse pour eux l'artifice, et exige que les artistes responsables d'atelier construisent leur intervention avec un dossier écrit. « Autrement, moi aussi je peux le faire... si ce n'est que je ne sais pas dessiner et que l'enfant ne va pas crier : c'est beau ! ».

La dernière « victoire » professionnelle de Cécile : pour la première fois, une animatrice de centre social l'a appelée directement la première, sans être d'abord sollicitée, pour les ateliers d'été.

Cécile évalue son travail de la sorte : « C'est un milieu qui va avec une certaine connaissance que je n'ai pas, c'est pour ça que je suis emploi-jeune ; si j'étais payé mieux, je ne travaillerai pas mieux » et elle semble penser que son unique talent, son « don », c'est d'être à l'aise avec tout le monde, le voisin, le jeune de passage pour une clope, le critique d'art, le collègue conservateur d'un musée important ou le responsable politique local. « Ma seule facilité, c'est de savoir parler. J'ai le contact facile et je l'ai toujours eu avant de travailler ici ; je l'aurais toujours, après également ». Travail de contacts et d'explications orales autour de l'expo présente et aussi travail écrit pour informer et promouvoir. Cécile sait s'adresser à chacun de ses publics : analyse superficielle centrée parfois sur les implications sociales de l'œuvre pour les journalistes, réflexion plus creusée sur l'esthétique et les sens ouverts du travail pour le texte de présentation de l'artiste. Ce travail d'écriture intéresse Cécile : exercer une séduction sur le destinataire, creuser les enjeux des expositions les plus difficiles, essayer d'aller plus loin...

Chercher des artistes

« On ne les cherche pas, on les trouve ; c'est de la ballade d'expo en expo, par contact, au fur à mesure », mais Cécile est finalement très claire sur les critères qui fondent la cohérence de sa programmation. « J'ai toujours voulu m'éloigner des œuvres trop froides ou trop conceptuelles. Je cherche à développer le goût du faire et du penser plutôt que l'envie d'avoir. L'idée c'est que rien n'est normal, et que tout peut être différent. L'action personnelle peut provoquer un nombre infini de possibles. Ce qui m'intéresse, c'est l'action humaine dans le travail. Les œuvres exposées sont des œuvres où il n'y a pas de distance entre l'artiste, l'œuvre et le spectateur. Dans ce quartier de La Bourgogne, c'est important de dire que le bonheur passe par autre chose. Je dis toujours la même chose à travers cette galerie. C'est le fil directeur à travers lequel s'exprime chaque artiste. Il y a des possibilités infinies de dire : le ciel est bleu. Ou pas bleu, car ce n'est pas toujours gai. Cette combinatoire définit la poésie des œuvres ».

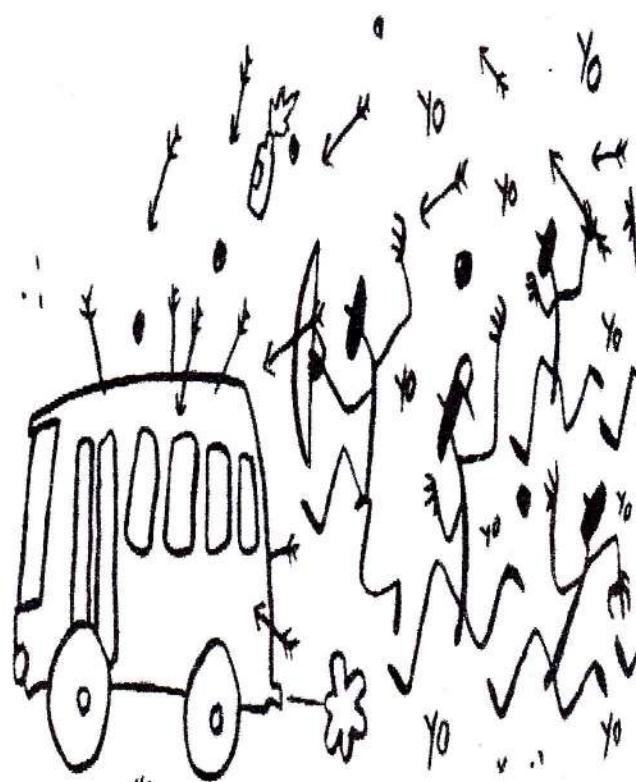
Pour conclure, nous cherchons avec Cécile le nom de son métier : « Animatrice - médiatrice me va bien, même si c'est pas une appellation très gratifiante ». Personne de toute façon n'est très conscient de son activité, elle passe beaucoup de temps à courir après ses horaires de bureau et a du

mal à savoir quand c'est du travail et quand ça n'en est pas. Etre sur une expo, c'est du travail ou pas, quitter la galerie à 4h du matin la veille du vernissage, c'est compté ou pas ... ? Quoiqu'il en soit, elle anime (donne vie à) un lieu, elle est médiatrice (entre des regards, des questions et des réalités ...). Je propose « galeriste ». Cécile trouve l'expression froide et prétentieuse, réductrice car enlevant toute la dimension particulière de son métier à l'endroit où elle l'exerce. Nous arrivons à Galeriste-ZUP, mais il paraît qu'on ne dit plus ZUP. Alors ?

Cécile, galeriste-zup, annonce donc à la rentrée une exposition : *Le Pont Rompu au quotidien*, la première à n'avoir pas été choisie sur sa dimension esthétique. Le Pont Rompu est un quartier de Tourcoing photographié par Louezna Khenouchi (14 ans) à titre de témoignage sur une cité de 1 000 habitants en voie d'absolue désaffection : plus de bus, une école primaire en danger. La rumeur dit : « A La Bourgogne, ils ont tout ; nous, on a rien » et « Auchan veut racheter la zone ». Et en ce moment à la galerie Chatiliez, une exposition du collectif *Le ptidej* (poing sur la table pour l'invention et le développement des événements joyeux) jusqu'au 13 juillet. Le collectif anime durant l'été trois ateliers par jour, à la galerie et dans les centres sociaux. ■

Agnès, syndicat CNT
santé - social - éducation - culture (Lille).

VIOLENCE URBAINE



(*PEINTURE RUPESTRE DE L'ESCALIER B., BÂTIMENT G.*)

BIBAKSE

COMMUNIQUE DE PRESSE DES SANS PAPIERS

La mairie de Lille ne respecte pas la parole donnée... Reprenons la bataille du local !

« **L**e 30 juin 2001, le CSP-59 se retrouve à nouveau à la rue sans local. Deux ans après l'accord du 13 décembre 1999 qui engageait la Mairie de Lille et le Conseil Régional et la mise en place de l'IDM, le local définitif de lutte des sans papiers demeure toujours au stade des promesses. Deux ans durant lesquels, l'Evêché de Lille, les associations JOC, ACO et ACE ont assumé en mettant à la disposition du CSP-59 le local provisoire du 57 rue des Meuniers. Deux ans durant lesquels le CSP-59 a fait confiance et a été d'une grande patience. Deux ans durant lesquels le local « Saint Louis » à Fives a été médiatiquement agité pour se révéler être une illusion de plus.

Aujourd'hui, la vérité éclate : le 30 juin 2001, nos amis de la JOC, d'ACO, d'ACE récupèrent leur local pour des travaux durant les vacances. Les sans papiers et leur GSP-59 remercient l'Evêché et ses associations de l'accueil durant ces 2 ans. Le CSP-59 demande solennellement aux collectivités territoriales (Mairie de Lille et Conseil Régional) de respecter la parole donnée le 13 décembre 1999. Le CSP-59 demande à l'IDM d'assumer toutes ses responsabilités sur la base de l'accord du 13 décembre 1999, accord politique qui a fait naître cette association dont l'objet est le local définitif du CSP-59. Le CSP-59 demande aux partis politiques élus à la Mairie de Lille de prendre leur responsabilité et d'assumer leurs engagements sur le local lors des élections municipales dernières.

Le CSP-59 informe qu'à partir du 30 juin 2001, l'assemblée générale du mercredi se tiendra dorénavant sur la place de la République (Lille) après le rassemblement de 18 h, et ce jusqu'à l'obtention du local définitif. ■

*Lille, le 20 juin 2001.
Comité des sans papiers (CSP-59).*

CNT - LILLE : PERMANENCES D'ETE...

Les permanences CNT organisées rue Broca à Lille n'auront pas lieu pendant les mois de juillet - août.

Par contre, le courrier postal, les messages téléphoniques, les fax et les e-mails seront relevés régulièrement.

D'autre part, il est toujours possible durant cette période de prendre rendez-vous avec un militant de la CNT pour tout renseignement, prise de contact, etc. ■

CNT - Lille



La « Maison des syndicats CNT » (Lille).

CAF : RECOURS LEGAUX

Si l'arbitraire administratif de la CAF est assez courant, des recours légaux sont possibles. Dans un premier temps, on peut saisir la commission de recours amiable (émanation du CA de la CAF) par simple lettre ou par téléphone. En cas de rejet, on peut saisir dans un délai de deux mois le tribunal des affaires de sécurité sociale. Dans un second temps et toujours après un délai de deux mois, on peut faire appel auprès du tribunal des affaires sociales. Enfin, on peut se pourvoir en cassation auprès de la chambre sociale.

Et puis, si on est sûr de la mauvaise foi qui sous-tend la décision prise par cette instance et si les recours juridiques ne donnent rien... on peut mobiliser ses camarades et occuper l'organisme ! ■

Jean-Michel (CNT-Dunkerque).

EN BREF

ABONNEMENTS DE SOUTIEN AU B.R.

A bonnements de soutien reçus au 15 juin 2001 : Stéphane B. (Dunkerque), 50 F – Chantal P. (Noeux les Mines), 50 F – Stéphane S. et Valérie H. (Bauvin), 50 F – Crici et Régine (Paris), 100 F – Thierry M. (Wavrans sur Ternoise), 50 F – Jacques K. (Noeux les Mines), 50 F – Lydie T. (Villeneuve d'Ascq), 100 F. Chèques à l'ordre de l'union régionale CNT (mention « abonnement au BR »). ■

SOUSCRIPTION C.N.T. LILLE

Dons recueillis pour la location d'un autobus rouge et noir à l'occasion de la manifestation nationale contre les licenciements du 9 juin à Paris : Philippe (50 F), Christian (100 F), Olivier (25 F), Karine (50 F), Virginie (50 F), David (50 F). Le voyage ayant été déficitaire d'environ 1 000 F (en raison des tarifs pratiqués en solidarité avec les camarades les plus démunis, pas en raison du nombre de participants), la souscription continue ! Chèques à l'ordre de l'union locale CNT de Lille (mention « autobus du 9 juin »). ■



SOUSCRIPTION UNION REGIONALE C.N.T.

La gestion des locaux, le tirage des tracts, la participation de la CNT aux luttes sociales... toutes ces choses « bassement matérielles » vident régulièrement nos comptes. Merci d'avance pour votre aide (chèques à l'ordre de l'UR - CNT ; mention « souscription permanente »). Dons reçus au 15 juin 2001 : Michel P. (Fresnes sur Escout), 100 F – Alexandre N. (Lille), 100 F. ■

SOUSCRIPTIONS C.N.T. BETHUNE

Matériel de sonorisation : syndicat SSEC-CNT (Lille), 350 F – Union régionale CNT (Nord / P. de C.), 50 F – Eric D. (Hem), 50 F – Yoann D. (Lille), 200 F – Cyrille P. (Le Mans), 200 F. Total au 15 / 06 / 01 : 850 F. L'argent collecté a permis l'achat d'un mégaphone portable. La souscription continue pour compléter l'équipement de l'union locale CNT de Béthune (chèque à libeller à l'ordre de l'union locale CNT de Béthune et à envoyer à Michel Vuaillet, 7 rue de Noeux, 62113 Sailly-Labourse). ■

Fête de la « Commune » : dons recueillis pour l'organisation de cette initiative et de la fête des enfants qui a suivi : A. Martin (200 F), Solidarité aixoise (200 F), M. Giraud (50 F). ■

ACTION ANTI - NUCLEAIRE

La coordination nationale des collectifs contre l'enfouissement des déchets radioactifs (33 rue du Port, 55000 Bar le Duc - Tél : 03 29 45 45 55

E-mail : burestop@multimania.com - Site internet : <http://www.multimania.com/burestop>) organise un rassemblement national le weekend du 21 et 22 juillet à BURE dans la Meuse. Manif, tables rondes, concerts et camping du 21 au 29 juillet. Cette initiative a le soutien du réseau « Sortir du nucléaire », réseau dont le syndicat CNT de l'énergie est signataire.

Pour l'organisation d'un bus au départ de Lille, téléphoner (renseignements et / ou inscriptions) au 03 20 06 58 00. ■

VIDEO « MINEURS POLONAIS » (RAPPEL)

Le documentaire vidéo, « *L'immigration polonaise dans le Nord / Pas-de-Calais* », propose une plongée dans l'univers truculent de la communauté polonaise. Tourné au milieu des années 80 ans dans le bassin minier, l'œuvre de Jean-Michel Barjol a pour principal mérite de relier l'histoire de l'immigration polonaise à celle, plus vaste, de l'exploitation charbonnière. Pour recevoir cette cassette vidéo, écrire à Michel Vuaillet (union locale CNT de Béthune), 7 rue de Noeux, 62113 Sailly-Labourse. Tarif : 119 F (+ 35 F de frais de port) soit 154 F. ■

ONT PARTICIPE A CE NUMERO

Le BR est réalisé par des militants non rémunérés et ne bénéficiant d'aucune « décharge » syndicale. Ont participé à la rédaction : Agnès, Aldo, David, Eric, Jacques, Joao, Najia, Yasmina et Yoann. Mise en page : Eric. Impression et expédition : union locale CNT de la métropole lilloise. Enfin, merci à Babouse pour ses dessins ! ■



PROCHAIN NUMERO

Le n° 12 de ce bulletin sera publié début octobre. Envoyez-nous vos articles, infos, interviews, illustrations, communiqués, etc. avant le 15 septembre (dernier délai). A très bientôt ! ■

CNT-
Béthune :

dans l'attente
des cadeaux
(célébration
de la
« Commune »).



SITES C.N.T. SUR INTERNET

Llunion régionale CNT du Nord / Pas-de-Calais dispose désormais d'un site web (<http://cnt-f.org/59-62>). Des extraits des anciens numéros du BR peuvent y être consultés en ligne... D'autre part, rappelons que la CNT dispose également d'un site au niveau confédéral (<http://cnt-f.org>) avec différents liens : commission juridique, international, fédérations professionnelles, etc. ■

LISTE ROUGE ET NOIRE D'INFORMATION RAPIDE

Un « news group » ouvert aux adhérents et sympathisants de l'union régionale des syndicats CNT du Nord - Pas de Calais est à votre disposition pour envoi et / ou réception de messages sur votre e-mail (questions et infos sur tous les thèmes communs aux adhérents et sympathisants CNT de la région). C'est gratuit, sécurisé et vous pouvez résilier votre « abonnement » à tout moment. Pour vous inscrire, envoyez vos coordonnées électroniques et postales au BR... ■

QUI SOMMES - NOUS ?

Un syndicat... Parce que cette forme d'organisation - telle qu'elle a été définie par ses fondateurs et qui reste plus que jamais d'actualité - englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel... Parce qu'elle a écrit les plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier... Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente au plus près ses intérêts... Parce qu'elle remet en cause le rôle dirigeant des partis au sein du mouvement social... Parce qu'elle offre une structure (solide et qui a fait ses preuves) sur laquelle s'appuyer pour lutter au quotidien et tenter, demain, de réorganiser la société...

De combat ! Parce que les syndicats réformistes sont englués dans la collaboration avec les classes dirigeantes... Parce que l'Etat et le patronat ne se laissent pas convaincre par de belles paroles... Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme... Parce que seule la lutte est payante (grèves, occupations, manifestations, boycott, etc.)... Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation...

Autogestionnaire ! Parce que les permanents syndicaux générèrent (inconsciemment ou non) la passivité et la bureaucratie au sein de leurs organisations... Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes... Parce que nos délégués sont élus sur des mandats précis et qu'ils sont révocables à tout moment par l'assemblée générale du syndicat... Parce que nous sommes soucieux de l'autonomie des syndicats locaux et respectueux du fédéralisme... Parce que nous préconisons l'auto-organisation des luttes (comités de grève, coordinations, etc.)...

Et solidaire ! Parce que les hiérarchies de salaires et de fonctions ainsi que les différences de statuts renforcent les divisions et l'égoïsme au sein de la population et s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée... Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles et inter-catégorielles permettent d'éviter le corporatisme... Parce que les luttes des femmes, des chômeurs, des précaires, des mal logés, des sans papiers, des lycéens, des étudiants, etc. sont aussi les nôtres... Parce que les peuples du monde entier sont tous victimes des mêmes maux... ■

POUR TOUT CONTACT :

Pour la métropole lilloise, on peut écrire à la "Maison des syndicats CNT", 1 rue Broca, 59800 Lille. Tél / fax : 03 20 56 96 10. E-mail : cnt.lille@wanadoo.fr

Pour le béthunois, contacter l'union locale des syndicats CNT, 558 rue de Lille, 62400 Béthune. Tél : 03 21 65 31 69. Fax : 03 21 64 21 44.

Pour le boulonnais, écrire à : CNT, BP 321, 62205 Boulogne-sur-Mer cedex.

Pour le dunkerquois, écrire à : CNT, BP 12, 59430 Saint-Pol-sur-Mer cedex. Tél : 03 28 25 34 30. E-mail : CNT.Dunkerque@wanadoo.fr

Pour le douaisis, contacter : André Décaudain, 19 rue Louis Mallet, 59267 Proville. Tél : 03 27 81 01 92.

Pour le valenciennois, boîte postale en cours de création. E-mail : cntvalenciennes@yahoo.fr

Pour les autres secteurs, contacter l'union régionale CNT, 1 rue Broca, 59800 Lille. Tél / fax : 03 20 56 96 10. E-mail : cnt.lille@wanadoo.fr

S'UNIR POUR RESISTER



- Je désire recevoir gratuitement pendant trois mois le « Combat syndicaliste », mensuel confédéral de la CNT.
- Je désire recevoir une documentation gratuite sur la CNT.
- Je désire diffuser des tracts autour de moi.
- Je désire rencontrer un militant du syndicat.
- Je désire rejoindre la CNT.

8< ...

CONTRE L'EUROPE DU CAPITAL

À près Nice et Göteborg, c'est à Bruxelles que se déroulera le prochain sommet de l'Union européenne en décembre 2001, puisque l'Etat belge et ses ministres assureront pour 6 mois la présidence de l'UE, ceci à partir du 1^{er} juillet. Le sommet sera organisé sur la commune de Laeken et le « parc royal », dans la périphérie proche de Bruxelles.

Certaines manifestations du contre-sommet sont dorénavant déjà programmées, avec un congrès des « marches européennes contre le chômage » le jeudi 14 décembre et une manifestation des syndicats membres de la CES le vendredi 15. Une coordination « large » soutenue par les réseaux belges d'ATTAC, la LDH, le PTB et différentes associations se construit pour préparer des actions le 14 décembre (<http://www.d14.be>). Les copain(e)s libertaires de Belgique sont en contact et discutent de la signature de l'appel.

C'est pour envisager une participation spécifique des libertaires que les membres du centre libertaire de Bruxelles ont pris contact avec l'union locale CNT de Lille il y a deux mois. Après une première rencontre à Bruxelles en avril, des membres du centre libertaire de Bruxelles, de la CAT, de la CNT - 59 et de la FA lilloise et bruxelloise (l'OCL de Boulogne-sur-Mer étant excusée et informée) se sont réunis le 16 juin à Lille à la maison des syndicats CNT, rue Broca, pour envisager les aspects pratiques de la mobilisation et discuter d'un appel unitaire que les

libertaires bruxellois(e)s et tournoisien(e)s désirent proposer à toutes les tendances du mouvement libertaire international.

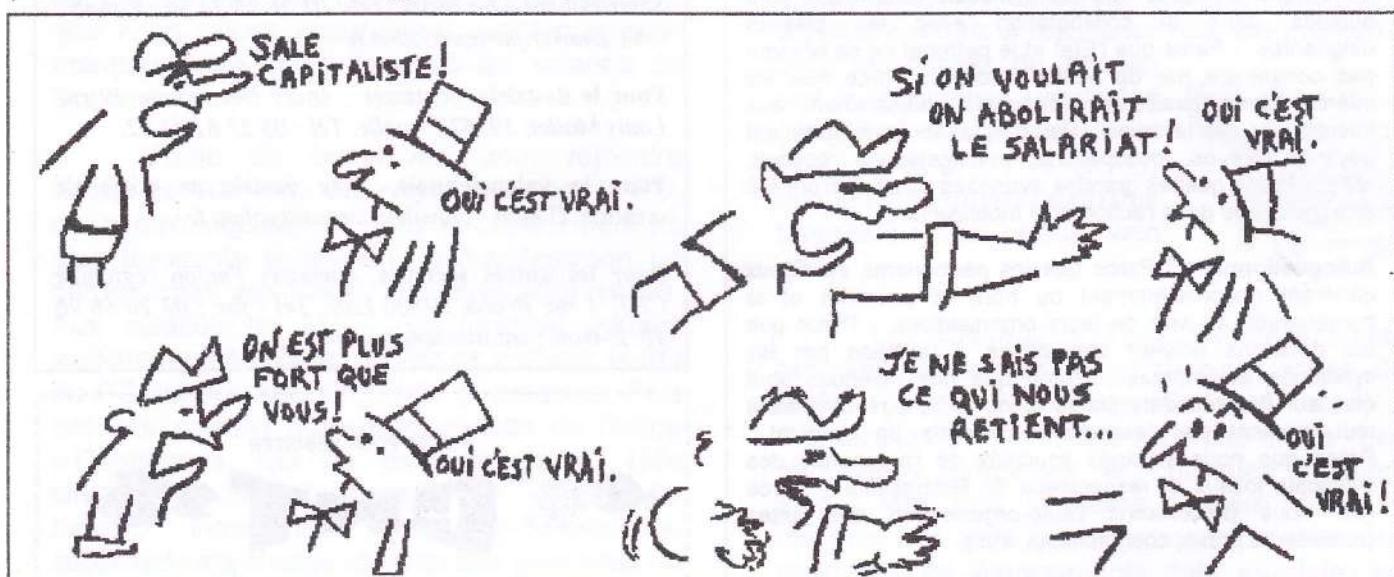
Dans le Nord / Pas de Calais, les anarchosyndicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la CNT préparent de toute façon leur mobilisation, activent leurs réseaux hexagonaux et internationaux et seront présents à Bruxelles.



Les membres des organisations présentes autour de la table le 16 juin à Lille sont décidés à coordonner leurs efforts pour assurer, dans la mesure de leurs moyens, la diffusion des points de vues libertaires, casser... l'image des « hordes rouges et noires cagoulées », dénoncer la violence première de la société capitaliste et de ses forces de répression, proposer aux copain(e)s présents en Belgique du 14 au 16 décembre des solutions d'hébergement, de transport ainsi qu'une logistique anti-répression. Objectifs : 0 blessé(e), 0 arrestation.

Pour participer aux « festivités » du 14 au 16 décembre 2001, contactez-nous (par voie postale ou par fax de préférence), et ce le plus rapidement possible car il faut pouvoir envisager à l'avance le nombre de participants pour organiser les transports et les hébergements et définir la nature des actions : concerts, débats, rassemblements, manifs, etc. ■

Union régionale CNT.



CNT
bulletin régional

59 - 62

POUR UN SYNDICALISME DE COMBAT,
AUTOGESTIONNAIRE ET SOLIDAIRE !

Réception des articles, courrier des lecteurs et mise en page :
Union locale CNT de la métropole lilloise, 1 rue Broca, 59 800 Lille.
Téléphone et fax : 03 20 56 96 10. Les articles signés et les interviews n'engagent que leurs auteurs. E-mail : cnt.lille@wanadoo.fr

Abonnements, dons et achats au numéro :

Union régionale CNT du Nord / Pas de Calais, 1 rue Broca, 59 800 Lille.
Abonnement annuel : 20 F pour quatre numéros (chèques à l'ordre de l'union régionale CNT). Abonnement de soutien : à vot' bon cœur ! Achat au numéro : envoyer un timbre ou passer aux permanences...